



HAL
open science

Mesurer la richesse

Vincent Gorgues, Laurent Jacques

► **To cite this version:**

Vincent Gorgues, Laurent Jacques. Mesurer la richesse. Sciences de l'Homme et Société. 2005.
hal-01908500

HAL Id: hal-01908500

<https://minesparis-psl.hal.science/hal-01908500>

Submitted on 30 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vincent GORGUES

Laurent JACQUES

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES
MINES
BIBLIOTHÈQUE
J.C. 1 [463]

Mesurer la richesse
De la production à la consommation

Mémoire de troisième année

Corps techniques de l'Etat – Promotion 2002

[2005]

Résumé

Face à la multiplicité d'indicateurs disponibles sur la santé du pays et des régions, le gouvernant espère une mesure efficace qui clarifierait une réalité toujours plus délicate à appréhender. Si cette mesure existe, nous ne l'avons pas trouvée.

Mais l'analyse du tableau de bord utilisé aujourd'hui montre que la production y est prépondérante, pour des raisons historiques et économiques. Or, dans notre société, ce n'est plus la production de pain ou de vêtements qui fait défaut, mais la répartition des richesses. Mesurer seulement la production de richesses masque des inégalités, voire des absurdités. La mesure de la consommation est beaucoup plus proche du sens commun.

Ce changement de perspectives se heurte à des résistances culturelles et institutionnelles que ce mémoire invite à surmonter, mais est simple à réaliser et jette une autre lumière sur des problèmes aussi brûlants que le chômage ou les délocalisations.

Abstract

Politicians in charge of the country acknowledge an increasing quantity of very precise and very sharp information. Still, they lack time to decide which piece of information to use, and none of these seems to have the ultimate quality of making reality look simple.

In the governance system, production remains the most important measure, for historical reasons. But in a society where goods are plentiful and monetary transfers become more and more important, measuring wealth only by its creation results in inefficiencies and unfairness. We also have to measure it by its consumption.

This change of point of view can easily be done and may allow finding solutions to our problems. Overcoming the cultural barriers and adapting our measure instruments to our changing world is becoming necessary.

Remerciements

Les auteurs de ce mémoire tiennent à remercier le professeur Claude Riveline pour le soutien sans faille qu'il leur a apporté.

Merci à Mme Michèle Debonneuil, administrateur général de l'Insee, pour son temps pourtant précieux et ses discussions passionnantes.

Merci ensuite à Laurent Davezies, professeur de sociologie et d'urbanisme à Paris XII, dont les articles nous ont ouvert la voie.

Merci à Jean-Marc Daniel, administrateur général de l'Insee, professeur d'économie à Paris II et au Corps des Mines, et directeur de la rédaction du magazine Sociétal, qui nous a permis de généraliser notre théorie. Merci aussi pour son amitié et son soutien tout au long de notre travail.

Merci à Mme Pascale Hébel, directrice du département consommation au Crédoc, qui nous a fourni toutes les données pratiques pour justifier notre théorie.

Merci à Mlle Hélène Poncet, responsable de la consommation trimestrielle à l'Insee, dont nous avons abusé du temps et de l'immense gentillesse, pour ses informations, ses chiffres et plus généralement, son aide.

Merci à Michel-Louis Lévy pour ses idées et ses suggestions.

Un grand merci en outre à François Lequiller, chef des comptes nationaux à l'OCDE, à André Vanoli, administrateur général de l'Insee, pour leurs corrections détaillées de notre note intermédiaire.

Merci à nos proches qui ont participé aux recherches, supporté nos répétitions et dont l'influence sur le résultat final ne saurait être mésestimée.

Merci à Francis Mer, Jacques Marseille, Jean Gadrey, Marc Fleurbaey, Claude Reichman, Jacques Bourdu, Sylvestre Frezal pour leurs suggestions et leur relecture.

Sommaire

Résumé.....	1
Abstract	1
Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Prologue : Les Fonds Structurels Européens.....	5
A. Le gouvernement, la richesse et la pauvreté.....	5
B. L'attribution des Fonds Structurels Européens	5
1. L'enjeu des Fonds Structurels	5
2. Régions riches ou régions pauvres	7
3. Quelques chiffres	7
C. L'indicateur production comme unique indicateur du tableau de bord.....	8
1. Le critère d'attribution	8
2. Divergence entre PIB et richesse.....	9
D. Pourquoi richesse et PIB divergent-ils ?.....	10
1. Le transport	10
2. L'importance des sièges sociaux des entreprises	10
3. Les autres raisons techniques	11
4. Les transferts de richesse.....	11
E. Quelques conséquences sur la connaissance et les choix du gouvernant	12
1. Les conséquences sur le tableau de bord.....	12
2. Les risques de perte du lien national	13
F. La consommation, mesure locale de richesse.....	13
1. Mesurer la richesse locale ?	13
2. Des transferts qui s'annulent ?	14
II. La Zone Monétaire Commune : comment mesurer la richesse des Etats ?...15	15
A. Le PIB des Etats américains	15
1. Manhattan et les transferts de richesse	15
2. La zone dollar.....	15
B. Solidarité, zone monétaire commune : les conditions du transfert de richesses....	16
1. Equilibre monétaire et transferts	16
2. L'objection chinoise.....	16
C. La Zone Euro et la mesure des richesses de la France	17
1. Des conditions réunies en Europe	17
2. Le déséquilibre en défaveur des Allemands.....	18
D. Le PIB, un modèle en crise.....	19
1. Des critiques nombreuses.....	19
2. Un modèle du passé	19
E. Un autre modèle de société appelle d'autres instruments de mesure	20
1. Une société d'abondance.....	20
2. Un indicateur de qualité	20
3. Redistribution des richesses	21
4. Une crise de confiance	21
III. La mesure de la richesse	22
A. Les réponses classiques	22
1. Les changements de nomenclature.....	22
2. Croissance en prix, croissance en volume.....	22
3. Des comparaisons internationales problématiques.....	23
B. Les indices alternatifs de développement.....	23

1.	L'I.D.H.....	23
2.	Les limites	24
3.	Un indicateur utilisable ?.....	25
C.	Vers un nouvel indicateur économique : la consommation.....	25
1.	Les besoins des gouvernements	25
2.	Les fondamentaux de l'économie.....	26
3.	La consommation	27
IV.	Les avantages de la consommation	28
A.	Consommation et redistribution	28
1.	La trappe à pauvreté.....	28
2.	Passage à la consommation	28
B.	Consommation et délocalisations	29
1.	Deux visions orthogonales	29
2.	Un questionnement utile.....	29
C.	Consommation, PIB, et évolutions macroéconomiques.....	30
1.	Evolutions sectorielles	30
2.	Croissance économique.....	32
D.	Consommation et fonds structurels	33
V.	Un nouveau tableau de bord : la pratique.....	34
A.	Le rôle du Crédoc dans cette nouvelle organisation.....	34
1.	Qu'est-ce que le Crédoc ?	34
2.	Les études de prospectives	34
B.	L'intérêt de l'homme de bien, l'intérêt de l'homme d'action	36
1.	Où et comment agir ?	36
2.	Les Services à la Personne	37
C.	Vers une mesure locale de la consommation ?.....	37
1.	Une mesure manquante	37
2.	Un quadruple intérêt.....	38
VI.	Les freins à l'adoption de la consommation	39
A.	Standard international.....	39
1.	Puissance économique	39
2.	Pacte de stabilité.....	39
B.	Gestion fiscale et sociale	40
1.	Prévision des recettes fiscales	40
2.	Système de redistribution	40
C.	Vers une évolution des mentalités ?	41
Conclusion		42
Bibliographie.....		43
A.	Livres	43
B.	Articles.....	44
C.	Sites internet	46
1.	France.....	46
2.	Organismes Internationaux	46
3.	Organismes Etrangers	46

Prologue : Les Fonds Structurels Européens

Le lien entre ce que doit savoir le gouvernant de l'économie de son Etat et les Fonds Structurels Européens n'est pas immédiat. Nous demandons donc l'indulgence du lecteur pour qu'il nous accompagne sur le chemin d'une enquête, sinon longue, du moins dense et riche en rebondissements.

A. Le gouvernement, la richesse et la pauvreté

Certaines prémisses, du moins, ne doivent pas susciter de doute : un homme d'Etat en charge du gouvernement de sa nation est intéressé par la richesse de son Etat, dans sa globalité, ainsi que de chacune des entités qui le composent. Il y est intéressé à double titre. D'abord, comme homme de bien¹, puisqu'il vise le bonheur de la population qu'il a sous sa garde et dont il cherche à connaître le niveau de vie, ainsi que les différences de niveau de vie entre les citoyens, ferments de division dans la société. Ensuite, comme homme d'action², puisque ce sont ces différences qui lui indiqueront la marche à suivre et les points à surveiller. C'est en outre cette connaissance de la richesse locale et globale qui, via des taxes adaptées³, se transformera en budget de l'action gouvernementale. Appréhender la richesse, son niveau, sa répartition, son évolution, est donc et doit donc bien être la première préoccupation de l'homme d'Etat.

Ceci étant posé, nous n'avons pas avancé d'un pouce sur la réponse à apporter à la question initiale. Que doit savoir le gouvernant sur la vie économique de son Etat ? La richesse, mais quelle richesse ? Comment la mesurer ? Qu'est-ce que c'est que la richesse, tout simplement ?

Une lapalissade permet d'affirmer qu'avec la notion de richesse vient naturellement la notion de riche ou de pauvre. Si l'on parvient à « connaître » la pauvreté ou la richesse absolue des régions, on pourra déterminer les richesses ou pauvretés relatives de chaque zone par rapport aux autres. Et inversement.

B. L'attribution des Fonds Structurels Européens

1. L'enjeu des Fonds Structurels

Or, nous disposons parfaitement de cette information, du moins en Europe. En effet, la politique de solidarité économique dispose d'une enveloppe monétaire constituée par tous les pays de l'Union, qui est redistribuée aux régions qui en ont besoin. Cette enveloppe monétaire, les Fonds Structurels, obéit à plusieurs objectifs⁴, dont les deux principaux sont l'aide aux régions les plus pauvres, et l'aide aux régions industrialisées qui subissent

¹ John Rawls : *The Theory of Justice*, chapter 6

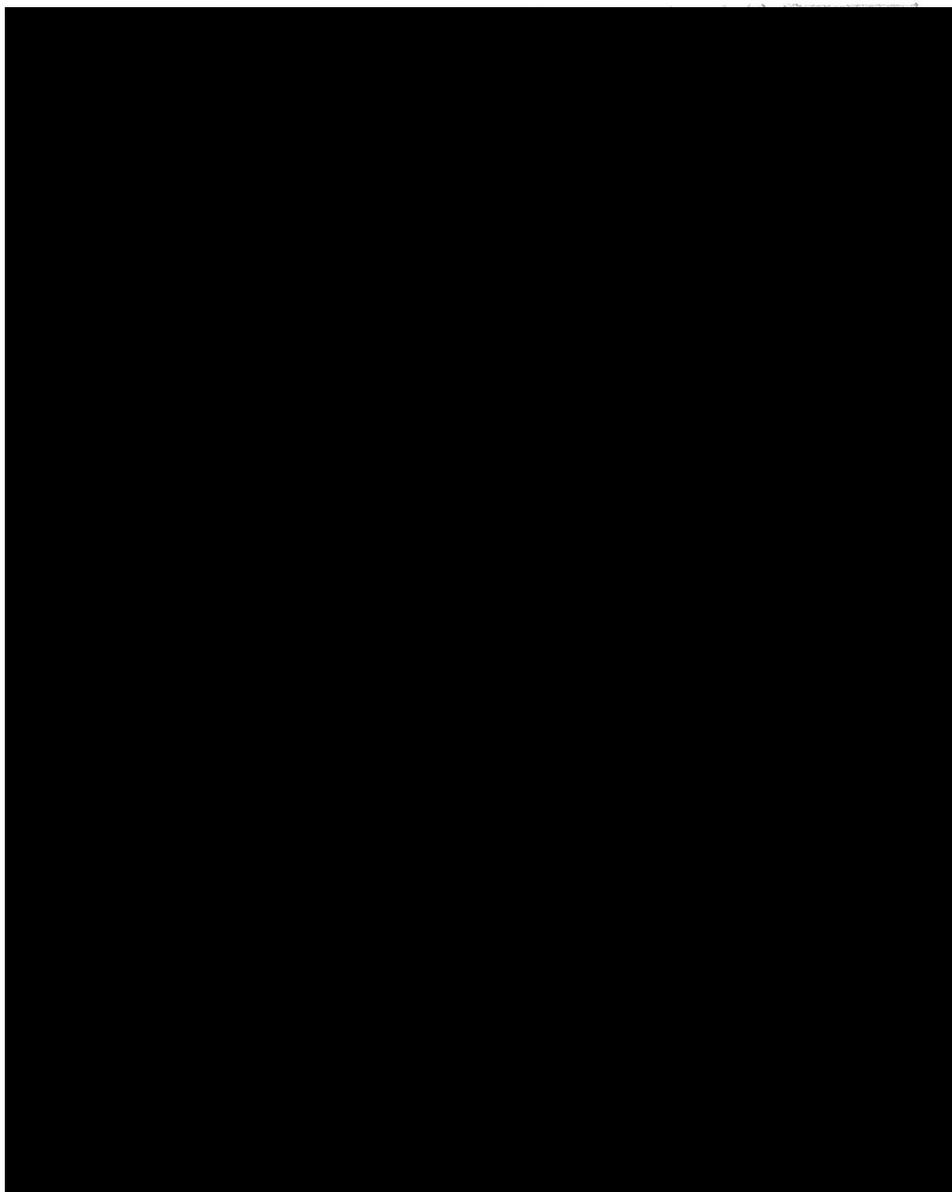
² Le lien entre l'action du gouvernement et la richesse des peuples est précisément décrite par Tocqueville, dans *l'Ancien Régime et la Révolution*, I. 210-213 ; on peut également citer Hannah Arendt : « C'est enfin substituer le gouvernement à la politique et à l'action, le domaine public devenant simple moyen pour la richesse. » *Condition de l'Homme Moderne*

³ Une pratique constante (la règle des crédits votés) veut que les enveloppes budgétaires ne soient pas remises en cause d'une année sur l'autre, ce qui fait que la marge d'action du gouvernement réside dans la croissance de ses recettes, donc des taxes.

⁴ http://europa.eu.int/index_fr.htm

des difficultés de reconversion. Mais c'est bien le premier objectif qui nous intéresse ici, pour deux raisons. D'abord parce qu'il constitue la majeure partie de ces fonds – 70% du total hors PAC, soit 136 Milliards d'euros sur la période 2004-2006⁵. Ensuite et surtout, puisque derrière le vocable consensuel de « régions en retard de développement économique »⁶ se cache bien une liste de régions pauvres qu'il convient d'aider à combler ce retard. La Commission Européenne sait donc, en Europe, quelles sont les régions riches et les régions pauvres – voir Annexe I.

Ces régions « pauvres » seront les point de départ et clef de voûte de notre enquête.



⁵ SEC (2005) 622/2 du 3 Mai 2005, procédures d'implémentation de la stratégie de Lisbonne révisée

⁶ « Objectif 1: promouvoir le développement et l'ajustement structurel des régions en retard de développement », Ibid.

⁷ EuroGeographic Association for the administrative boundaries.

2. Régions riches ou régions pauvres

Sur la carte n°1, on peut voir en rouge, les régions réputées pauvres. En dehors des banalités d'usage qui nous disent que les dix nouveaux entrants dans l'Union, la Grèce, et une bonne partie de l'Espagne, du Portugal ainsi que la moitié sud de l'Italie sont des régions pauvres, ce qui sera un point d'accord pour tout le monde, nous nous sommes penchés, à la suite de Laurent Davezies⁸, sur cette carte pour voir si tout était aussi cohérent qu'il y semblait de prime abord.

Et c'est alors que l'éclair nous frappa, en comparant certaines régions qui sont en rouge sur cette carte, et celles qui, par contraste, n'y sont pas. Sont donc pauvres, outre les régions suscitées, la Cornouaille et le Devon britanniques, le pays de Galles⁹, la moitié Nord de la Suède, les deux tiers de la Finlande, et, jusque fin 2006¹⁰, une partie de la Flandre, les Highlands d'Ecosse, et une région des Pays-Bas qui s'appelle le Flevoland. Par contraste toujours, sont donc riches (du moins plus riches que les précédentes) l'Aragon espagnol, les Abruzzes d'Italie, Lisbonne et la région du Tage, la ville de Prague. Pour le lecteur qui a voyagé en Europe, quelque chose sonne soudain faux. Pour les autres, voici quelques chiffres qui leur permettront de se faire une idée plus précise de ce que nous avançons.

3. Quelques chiffres

Nous avons résumé un certain nombre de données dans le tableau suivant, afin de pointer du doigt que l'éligibilité aux Fonds Structurels a un caractère contre intuitif dès lors que l'on connaît les territoires concernés.

Critère de comparaison	Chômage ¹¹	Niveau des Prix (Eu = base 100)	Prix ¹² de l'immobilier	Population ss/ seuil pauvreté ¹³
Cornouaille (éligible aux Fonds Structurels)	4.7% (UK = 3.9%)	124	3600£/ m ² # 5400€ / m ²	< 8%
Aragon (non éligible aux Fonds Structurels)	11.5% (Esp = 13%)	96	1660€ / m ²	> 12 %

Table 1 : Quelques données européennes

Au vu de ces chiffres, on se prend à s'interroger sur le bon sens de l'attribution des Fonds Structurels. Pire, le professeur Davezies mettait en évidence¹⁴ que le Flevoland hollandais avait reçu pendant plus de 15 ans des subsides bruxellois importants (150 Millions d'euros par an), alors que c'est la région résidentielle d'Amsterdam, où habitent tous les jeunes cadres qui vont travailler quotidiennement dans la capitale¹⁵.

⁸ Professeur à l'université Paris XII, chercheur au CRETEIL (centre de recherche sur l'environnement, les transports, l'économie et les institutions locales), est intervenu dans les débats de l'Ecole de Paris : *Le développement local revisité*, le 3 avril 2002

⁹ Les côtes Nord Ouest et Sud Ouest plus précisément, soit tout le Pays de Galles sauf la région de Cardiff.

¹⁰ Les régions qui ont atteint depuis 2000 le seuil des 75% du PIB ont droit à un régime transitoire jusqu'en 2006.

¹¹ <http://www.cornwall.gov.uk> et <http://www.consulfrance-barcelone.org/Aragon.htm>

¹² <http://www.immoweb.co.uk> et <http://www.immoweb.sp>

¹³ 2004 CIA world factbook

¹⁴ L. Davezies, My territory is rich, Informations Sociales, n°121-2005

¹⁵ <http://en.wikipedia.org/wiki/Flevoland>

C. L'indicateur production comme unique indicateur du tableau de bord

1. Le critère d'attribution

La Commission n'étant pas suspecte de favoritisme particulier pour les Britanniques ou les Scandinaves, il convient de s'interroger sur les raisons d'une erreur manifeste. Pourquoi personne ne s'insurge contre ce jugement qui apparaît arbitraire et contraire au sens commun ? Parce que c'est un critère indiscutable, incontournable qui est utilisé par les autorités européennes. Parce que c'est un critère très simple, chiffré, contre lequel aucune critique n'a jamais paru avoir de prise. « Les régions en retard de développement sont les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75% de la moyenne européenne »¹⁶.

D'ailleurs, les textes de la Commission sont explicites¹⁷ : « Le PIB, et donc le PIB par habitant, sont des indicateurs de la production totale et du développement d'un pays, et donc une manière de mesurer et de comparer le degré de développement économique de pays. »

Nous avons voulu étendre ce critère à des entités plus familières afin de mesurer l'absurdité du système. Si l'on appliquait la même frontière des 75% de PIB de la moyenne nationale aux départements français¹⁸, on aurait 15 départements pauvres, et, ô surprise, loin d'y trouver la Seine Saint-Denis, c'est la Dordogne, le Cantal ou la Creuse qui tiennent la palme de la pauvreté – voir le tableau n°2. Si c'est aux arrondissements parisiens que l'on s'attaque, l'arrondissement le plus pauvre – et c'est bien celui où l'on ne produit rien – est le 7^{ème} arrondissement¹⁹.

¹⁶ SEC (2005) 622/2 du 3 Mai 2005, procédures d'implémentation de la stratégie de Lisbonne révisée

¹⁷ Eurostat, STAT/05/13, 25 janvier 2005

¹⁸ <http://www.insee.fr> La France en faits.

¹⁹ <http://www.mairie17.paris.fr> Chiffres du PIB à Paris

Produit intérieur brut (pib) par département à prix courant			
	euros et million d'euros		
	2000		
	PIB en million d'euros	PIB par habitant en euros	PIB par emploi en euros
Creuse	1 868	15 077	42 455
Haute-Corse	2 240	15 693	46 753
Cantal	2 380	15 857	40 491
Pas-de-Calais	23 304	16 115	49 477
Dordogne	6 291	16 144	45 261
Aude	5 071	16 178	47 813
Ariège	2 260	16 358	46 762
Lozère	1 206	16 364	41 055
Haute-Saône	3 788	16 454	47 957
Pyrénées-Orientales	6 609	16 502	51 572
Haute-Loire	3 480	16 516	44 170
Gers	2 873	16 632	44 123
Tarn	5 747	16 654	47 406
Ardèche	4 829	16 767	48 631
Lot	2 711	16 769	44 726
Tarn-et-Garonne	3 522	16 867	47 439
Meuse	3 322	17 300	48 104
Aisne	9 361	17 463	51 502
Côtes-d'Armor	9 558	17 502	46 990
Charente-Maritime	9 897	17 540	49 416
Ardennes	5 099	17 589	50 284
Indre	4 071	17 603	45 386
75% de la moyenne française		17 802	
⋮	⋮	⋮	⋮
Seine-Saint-Denis	31 376	22 685	61 485
Loire-Atlantique	26 258	22 863	55 817
Essonne	26 111	22 922	61 442
Bouches-du-Rhône	42 419	22 931	61 742
Doubs	11 645	23 255	54 726
Gironde	30 507	23 437	57 881
Isère	25 944	23 483	59 518
Haute-Savoie	15 202	23 680	58 701
Seine-Maritime	29 378	23 697	60 274
France métropolitaine	1 397 919	23 736	59 093
Savoie	8 994	23 818	55 442
Val-de-Marne	29 618	24 041	59 910
Loiret	15 110	24 288	58 085
Bas-Rhin	25 451	24 570	58 901
Haute-Garonne	26 273	24 645	58 377
Marne	14 322	25 339	61 278
Yvelines	36 306	26 736	68 298
Côte-d'Or	13 885	27 349	64 545
Rhône	47 706	29 945	64 986
Hauts-de-Seine	89 837	62 197	107 300
Paris	144 538	67 535	86 105

INSEE - Comptes régionaux

Table 2 : Les PIB par département français.

2. Divergence entre PIB et richesse

Si l'on admet que les chiffres qui sont transmis à Eurostat, l'agence européenne des statistiques, sont exacts, alors un grave problème se pose soudain. Il est communément admis que le PIB représente les richesses produites. Donc même s'il ne représente pas le bien-être, ou le bonheur, ce qui a été montré des ses origines par les mêmes personnes qui l'avaient mis en place²⁰, assimiler le PIB d'une zone à la richesse qui y est créée n'est pas

²⁰ André Vanoli, Une histoire de la Comptabilité Nationale, La Découverte, 2002

contre-nature, loin de là ! C'est d'ailleurs ce qui transparait dans la quasi-totalité des discours de nos gouvernants : Clinton, lors du débat contre Dole en 1996 avant sa réélection²¹, démontre que les Etats-Unis ont progressé pendant son premier mandat par la croissance retrouvée du PIB²². Nos premiers ministres, depuis bientôt dix ans, cherchent à stimuler une croissance française atrophie, au motif que la croissance du PIB seule pourra créer des richesses à redistribuer et créer de nouveaux marchés, donc de nouveaux emplois. Les meilleurs économistes discutent des taux de croissance du PIB, les journalistes mettent en évidence le remarquable essor de la Chine avec sa croissance à deux chiffres... Tout concourt à prouver que richesse et PIB sont liés. Or ici, l'indicateur PIB conduit à prendre pour riche ce qui ne l'est point et pour pauvre celui qui ne l'est pas vraiment. Où se trouve la faille dans le raisonnement ?

Est-ce que le PIB d'une entité représente bien la richesse de cette entité ? Pourquoi ? Qu'aurait-il mieux valu mesurer sinon ? Voilà nos premiers questionnements, avant de pouvoir présenter notre thèse.

D. Pourquoi richesse et PIB divergent-ils ?

1. Le transport

Le pourquoi est la question la plus simple, puisque les réponses sont nombreuses et logiques. D'abord, le transport : qui peut croire que les richesses produites par le département de Paris sont des richesses qui y sont consommées exclusivement ? Le PIB par habitant à Paris est supérieur au triple de la moyenne nationale²³, mais c'est aussi parce que les richesses produites à Paris le sont du fait de travailleurs venus de banlieue et qui concentrent leur force de travail dans la capitale. Ceux-ci perçoivent leur salaire et retournent le dépenser dans les départements limitrophes, où le PIB n'est pas aussi important, loin s'en faut !

2. L'importance des sièges sociaux des entreprises

Mais ce n'est qu'une raison technique parmi tant d'autres. On peut mentionner en outre les sièges sociaux des entreprises, qui viennent grossir démesurément les PIB des villes²⁴ : en effet, si une entreprise possède plusieurs établissements implantés dans plusieurs régions, comment prendre en compte les relations non-marchandes et les transferts entre les différents établissements ? La convention retenue par l'Insee stipule que l'on répartit ces transferts entre les établissements en fonction de leur masse salariale. Ce qui signifie que les sièges sociaux sont grandement surévalués. Un exemple frappant est celui de Total, dont le siège social, à la tour de la Défense, pèse énormément en terme de masse salariale, mais produit somme toute assez peu de pétrole ou de matière raffinée, au contraire des raffineries et de certains dépôts où ne travaillent que des petites équipes de maintenance et des gardiens de site... De la même manière, l'externalisation de certaines tâches de maintenance à des entreprises nationales vient minimiser le PIB des

²¹ Indicators for Decision Making, Jochen Jesinghaus, European Commission

²² +4% par an en moyenne pendant la législature 1992-1996

²³ 67,000 € contre 17,800 € : Insee, Comptes nationaux annuels.

²⁴ Voir note 20.

établissements industriels²⁵. Par conséquent, certaines régions bénéficient d'un PIB légèrement décalé par rapport à ce qu'elles devraient peser en toute logique.

3. Les autres raisons techniques

Par ailleurs, les intérêts bancaires sont comptés deux fois dans le PIB, une fois comme valeur ajoutée du secteur bancaire, une fois dans le calcul normal de valeur ajoutée. En pratique, on ajuste le PIB national en retranchant une ligne « ajustement pour secteur financier »²⁶. Mais comment régionaliser cette ligne ? Là encore, la convention veut que l'on régionalise au prorata de la masse salariale du secteur bancaire²⁷. Ce qui devient complètement absurde, dès lors que la plupart des crédits sont octroyés au siège de l'entreprise pluri-régionale – on est en train tout de même de parler de près de 4% du PIB français²⁸.

Ensuite, que faire des loyers fictifs ? Il est évident, à voir les prix de l'immobilier à Paris, Londres ou Dublin, que le prix d'un appartement est beaucoup plus élevé que la simple valeur ajoutée d'avoir un logement puisqu'il reflète aussi la valeur d'un investissement en capital. Or cette disposition vient favoriser de manière colossale le PIB des grandes villes par rapport à ceux des régions moins peuplées.

Enfin, que faire des administrations ? Le PIB de l'administration est aussi réparti au prorata de sa masse salariale. Or il suffit de regarder les mouvements de fonctionnaires et les notations qu'il faut pour être affecté dans des régions méridionales pour expliquer que les fonctionnaires du sud de la France sont en moyenne 20% plus âgés que dans le Nord de la France. Vu que le salaire de ces fonctionnaires est à peu près proportionnel à leur âge, on enfle totalement artificiellement le PIB de PACA, par exemple...

Par conséquent, on peut montrer que les chiffres du PIB régional ne sont qu'un reflet partiel et imprécis de la réalité. Pire, on va voir que ce critère n'a pas de légitimité pour déterminer ce qu'est la richesse ou la pauvreté, l'avance ou le retard en développement d'une région.

4. Les transferts de richesse

La richesse d'une communauté peut être en quelque sorte mesurée par le pouvoir d'achat de ses habitants, et donc par leur revenu. Or on a toujours considéré, sur un plan national, que le PIB et le revenu national étaient deux notions tellement proches que l'on pouvait les assimiler. C'est d'ailleurs ce pour quoi on a utilisé pendant des années les termes de PIB et de PNB de manière indifférenciée, puisque la différence était de moins de 1% en France²⁹. Même si d'autres pays sont dans une situation très différente (penser à l'Irlande³⁰, pour laquelle la différence atteint 20% en faveur du PIB et le Luxembourg, dont la situation est symétrique³¹), il y a sens à penser que ce qui est produit dans le pays

²⁵ Ibid.

²⁶ http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/sources/ope-comptes-nationaux-annuels-2000.htm

²⁷ Voir note 20

²⁸ http://www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_2000/principaux_resultats/pib.htm

²⁹ 1,523Md \$ pour le RNB, contre 1,537Md \$ pour le PIB (0,9% de différence), source CIA 2004

³⁰ 106Md \$ pour le RNB, contre 126Md \$ pour le PIB (19% de différence), Ibid.

³¹ 293Md \$ pour le RNB, contre 251Md \$ pour le PIB (-17% de différence), Ibid.

est redistribué, soit en tant que revenu du travail, soit par des phénomènes de redistribution – étatique ou aux actionnaires.

Pour autant, entre deux régions d'un même pays, ce n'est absolument plus vrai ! Qui irait prétendre par exemple que tout ce qui est produit dans la ville de Paris, sert aux revenus des seuls Parisiens, et pas aussi à tous les habitants des départements voisins qui viennent travailler tous les jours dans la capitale ? De manière identique, les redistributions viennent complètement bouleverser ce mode de pensée. Dans des pays de grande solidarité, comme ceux de la vieille Europe, il est fréquent que des richesses soient prélevées à un endroit pour être redistribuées par les budgets nationaux à un autre endroit du territoire. Pour illustrer schématiquement ce propos³², les prélèvements obligatoires en France représentent quelque 44% du PIB (1500 MM d'euros), soit 660 MM d'euros, l'équivalent des deux tiers du revenu disponible des ménages. Il est donc illusoire de penser que ce sont les richesses produites qui contribuent aux revenus des habitants du lieu où elles sont produites.

Une région peut par conséquent être très riche sans que beaucoup de valeur ajoutée n'y soit produite, ne serait-ce que par la présence de retraités, de rentiers... Prenons l'exemple des Highlands, région qui a bénéficié longtemps des fonds structurels européens, à double titre : d'abord son PIB est inférieur à 75% de la moyenne de l'Union, mais en plus, au titre de l'ancien objectif 6³³, les Highlands sont une des régions les moins peuplées de l'Europe (moins de 9 habitants par km²). Il s'avère que les Highlands sont peu peuplés parce que plus de 90% de ses terres sont impropres à la culture, et que toute logistique y est cauchemardesque. Par contre, une très large portion de la population travaille dans le secteur du tourisme ou dans des professions libérales. En terme de revenus et de pouvoir d'achat, les Highlands sont à bien des égards plus riches que la majorité des régions françaises.

E. Quelques conséquences sur la connaissance et les choix du gouvernant

1. Les conséquences sur le tableau de bord

Tout ceci n'aurait sans doute qu'une importance très partielle si nous n'étions pas en train de parler de quelques 140 milliards d'euros et de choix de développements industriels d'une importance capitale pour les régions concernées. Le PIB fausse le repérage des régions riches et pauvres en accroissant artificiellement les décalages entre régions à l'intérieur d'un même pays ; c'est grave si une région pauvre, dont un PIB flatteur tendrait à en surévaluer la richesse, sort de la zone d'aide, en dessous des 75% de PIB européen, et par conséquent se trouve exclue de ces fonds structurels³⁴. Or, ne serait-ce que pour reprendre l'exemple des Highlands en Ecosse ou des régions du nord de la Finlande ou de la Suède, il est illusoire de penser qu'en augmentant la manne de générosité et en la restreignant à ces seuls territoires, on pourra fonder énormément d'entreprises ou développer des projets dans des zones qui sont totalement impropres à

³² Voir note 20

³³ Objectif 6 : « promouvoir le développement des régions très peu peuplées », Site de la Commission Européenne.

³⁴ La Corse, la Flandre et Molise, par exemple, se retrouvent exclus fin 2006 des fonds structurels.

une vocation industrielle. Il eut été bien plus profitable en l'occurrence de laisser des projets se développer dans des zones plus productives des mêmes pays en forçant des transferts de flux financiers vers ces zones de besoin. L'Irlande l'a bien compris, en choisissant de limiter son territoire à deux zones NUTS³⁵, afin de pouvoir continuer à développer les projets dans des zones productives (Cork et Dublin), tout en restant maîtresse de sa redistribution vers les comtés du grand Ouest³⁶.

2. Les risques de perte du lien national

D'autre part, cette politique vient poser des problèmes dans les mécanismes de solidarités nationaux. En effet, les régions riches des pays les plus pauvres, comme la Catalogne ou la Lombardie contribuent au budget national plus qu'elles ne reçoivent de subventions de ce même budget. Dans le même temps, elles ne reçoivent rien de la part de l'Europe, au nom de ce critère de PIB régional. Ces régions se retrouvent donc pénalisées par rapport à des régions de même niveau de PIB mais de plus grande richesse. Ces dernières, qui sont souvent pauvres dans des pays plus riches (le Flevoland hollandais ou le Languedoc Roussillon) reçoivent de l'argent de leur Etat. Certaines régions du Nord de l'Italie ou de l'Espagne ont donc commencé à faire entendre leur voix en menaçant de refuser de contribuer au budget national, au motif que leurs « sœurs » du Sud seraient de toute façon aidées par l'Europe et qu'il valait mieux consacrer leurs richesses propres à leur développement dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. Il y a donc remise en cause des principes nationaux de solidarité, ce qui s'avère être un mécanisme dangereux, et particulièrement contre-productif sur un plan de développement économique.

F. La consommation, mesure locale de richesse.

1. Mesurer la richesse locale ?

La réflexion qui s'impose immédiatement est que plus l'objet de notre mesure est de petite dimension (ici, géographique), plus il est souhaitable que notre mesure prenne des vecteurs de petite dimension. En l'occurrence, pour regarder des entités régionales, locales, familiales, ce qui est intéressant n'est pas la production – qui n'a réellement de sens qu'une fois agrégée – mais une quantité qui s'intéresse au sort de ces personnes. Les Premiers ministres l'ont bien compris, qui parlent déjà de pouvoir d'achat³⁷, de moral des entrepreneurs ou de consommation des ménages. D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls : les marchés financiers, qui, voici dix ans ne se souciaient que de croissance sectorielle, intègrent aujourd'hui d'autres indicateurs, notamment cette consommation des ménages³⁸.

³⁵ Nomenclature des Unités Territoriales Statistique. Chaque pays de l'Union est libre de son découpage en NUTS : certains, comme la France respectent les découpages administratifs (régions = NUTS II, départements = NUTS III), d'autres comme l'Irlande choisissent des découpages différents : les régions NUTS ne correspondent ni aux comtés, ni aux provinces.

³⁶ L. Davezies, Le PIB régional comme unique critère d'éligibilité aux fonds structurels, Revue d'Economie régionale et Urbaine, Mai 1998

³⁷ « Tout un panel de mesures a déjà été pris pour soutenir le pouvoir d'achat, la consommation et la croissance », Nicolas Sarkozy, 2 mai 2005

³⁸ « La consommation des ménages américains en légère hausse au mois d'avril », les Echos, 27 mai 2005

Et en effet, si l'on se concentrait sur les revenus et la consommation, on verrait que les habitants de Cornouaille ou de Scandinavie pourraient sans doute se dispenser de ces Fonds Structurels, luxe que ne peuvent sans doute pas se permettre les Lusitaniens, fussent-ils habitants de Lisbonne et la vallée du Tage.

2. Des transferts qui s'annulent ?

Nous venons de voir que, du fait des transferts et de la solidarité interrégionaux, la consommation représente une meilleure indication locale des richesses que la production. On peut par contre penser que ces transferts s'annulent lorsqu'on les somme sur tout le pays et que par conséquent, sommer les consommations ou sommer la production revient à la même chose. On aboutit alors sur l'équation de l'utilisation de la production :

$$P = C + I + (X-M)$$

Dans l'équation ci-dessus, le facteur $(X-M)$ représente le solde extérieur et I représente les dépenses d'investissement. Il est donc vrai que, pour autant que la balance commerciale reste équilibrée et que les dépenses d'investissement restent constantes dans le temps, la production de richesses et sa consommation sont grosso modo équivalentes. Mais cette intuition économique est-elle bien réelle ? A quoi peut ressembler notre tableau de bord du gouvernant si l'on décide tout de même de mettre en avant la consommation ?

II. La Zone Monétaire Commune : comment mesurer la richesse des Etats ?

A. Le PIB des Etats américains

1. Manhattan et les transferts de richesse

Aujourd'hui, la Californie est devenue le 4^{ème} PIB mondial. Ainsi titrait le magazine américain Forbes le 2 mai 2002. Il faut longuement s'interroger pour comprendre les implications de cette affirmation, au regard de ce que nous venons de montrer sur les transferts de richesse entre les régions d'un même pays. Il en va donc de même entre les Etats américains ? Pour reprendre notre exemple ci-dessus des travailleurs de banlieue qui vont travailler à Paris, attachons-nous un instant sur le PIB de Manhattan³⁹ : il est colossal, d'autant qu'il est renforcé par les mécanismes d'amplification des sièges sociaux mentionnés plus haut. Mais quelle est au juste l'utilisation des richesses créées à Manhattan ? Qui en bénéficie ? Manhattan certes, mais aussi les habitants du Bronx, du Queens, de Brooklyn, donc une bonne partie du reste de l'Etat de New York. Mais il n'y a pas qu'eux, loin s'en faut : quasiment un quart des habitants du New Jersey voisin vont travailler dans la ville impériale, auxquels il faut ajouter ceux qui viennent tous les jours de Pennsylvanie ou du Connecticut.

Pour fixer les idées, un bon tiers des richesses produites à Manhattan sont le fait de personnes habitant en dehors de la cité, voire de l'Etat. Et ces richesses sont redistribuées pour partie, sous forme de salaires, de dividendes, de retraites... A quoi servent-elles ? A payer les moyens de transport – New Jersey Transit ou Lincoln Tunnel (sociétés exploitées au New Jersey) – à payer dans les grands magasins comme WalMart ou Ikea, situés dans le New Jersey, et elles sont comptabilisés dans le paiement de loyers fictifs ou réels de petites maisons des quartiers résidentiels ... du New Jersey. Sans compter la partie qui est perçue par le trésor fédéral et redistribuée à d'autres endroits des Etats-Unis. Pour illustrer ce point, les chiffres du Bureau Fédéral des Statistiques – Annexe II – montrent que le New Jersey se classe 5^{ème} des Etats Américains en terme de PIB par habitant, mais 2^{ème} en terme de revenu par habitant, derrière le Connecticut et devant l'Etat de NY⁴⁰.

2. La zone dollar

Or personne ne s'intéresse à la balance courante de l'Etat de New York ou de savoir s'il y a un flux net de richesses qui s'écoule vers les Etats voisins. Personne ne calcule, pour reprendre l'exemple du PIB de la Californie, les transferts de richesses qui peuvent exister avec les Etats voisins (par exemple l'import de services de jeux de Las Vegas), et qui pourtant sont essentiels. On peut par conséquent se réjouir avec le gouverneur de Californie sur les succès enregistrés par l'économie locale, mais on ne peut rien en

³⁹ Federal Deposit Insurance Corporation, The NY City Economy, May 2002; Réserve Fédérale Américaine, http://www.ny.frb.org/research/regional_economy/regionalindicators.html

⁴⁰ <http://www.bea.doc.gov> (Bureau of Economic Analysis Regional Economic Accounts). Cette étude montre en outre que certains Etats ont des classements qui n'ont plus rien à voir, selon que l'on les classe en terme de PIB ou de revenus : le Delaware passe de 1^{er} à 8^{ème}, la Caroline du Nord de 17^{ème} à 37^{ème}, tandis que la Floride remonte de la 38^{ème} à la 25^{ème} place et le Maryland de la 15^{ème} à la 4^{ème} place (hors D.C.)

déduire du niveau de richesse relatif des Californiens par rapport à ceux de l'Oregon voisin. Le PIB de l'Etat de New York représente de fait quelque chose qui n'a rien à voir avec le niveau de richesse des New-Yorkais.

B. Solidarité, zone monétaire commune : les conditions du transfert de richesses

1. Equilibre monétaire et transferts

On a vu qu'il existait un transfert de richesses de Manhattan vers les Etats voisins, mais que personne ne le mesurait ou ne s'en préoccupait. Il est important de comprendre pourquoi. Commençons par la contraposée : deux faits pourraient empêcher que les richesses créées à Manhattan soient diffusées à l'extérieur.

- Tout d'abord qu'une règle similaire au système chinois de currency board empêche tout argent de sortir de New York : pas d'impôt fédéral, un contrôle des frontières et du système financier, pas de dividendes et l'obligation pour être employé à Manhattan de disposer d'un logement sur la presqu'île. Cette première condition revient à dire que les New-Yorkais décideraient subitement de se désolidariser complètement du reste de la population américaine.
- L'autre condition serait que l'Etat de New York possède sa propre monnaie, en change flottant contre celles des 49 autres Etats de l'Union. Dans ce cas de figure, tout déséquilibre de la balance courante se traduirait par un effondrement du dollar du New-Jersey contre le dollar new-yorkais, par exemple, et les autorités monétaires des Etats veilleraient à rétablir un équilibre.

Par conséquent, le fait que richesses et PIB peuvent être disjoints correspond à deux mécanismes complémentaires :

- une solidarité implicite entre les habitants d'une même population, qui acceptent que la richesse qu'ils créent puisse être dépensée dans une autre région de l'Etat par eux-mêmes ou quelqu'un d'autre ;
- une zone monétaire commune en changes fixes ou semi flottants (serpent monétaire, currency board...) , ce qui empêche qu'une des monnaies de la zone ne se dévalue significativement par rapport aux autres : il importe seulement que l'ensemble de la zone soit à l'équilibre.

2. L'objection chinoise

Pour les Etats-Unis, il est ardu de regarder la condition d'équilibre monétaire : si tous les Etats américains ont la même monnaie, les Etats-Unis sont loin d'avoir une balance des paiements en équilibre, ce qui inquiète d'ailleurs la majeure partie des économistes mondiaux⁴¹. Pour autant, il est possible d'arguer en sens inverse : en effet, le yuan chinois étant maintenu fixe par rapport au dollar⁴², la zone monétaire commune ne consiste pas seulement dans les Etats-Unis, mais dans le bloc Etats-Unis plus Chine – voir Annexe III – plus tous les autres pays qui sont indexés sur le dollar, y compris l'Argentine et le

⁴¹ Articles dans le NY Times, Terra Economica, le Monde, etc. chaque mois.

⁴² 1\$ = 8,276 yuan.

Brésil pendant un temps. La Chine joue dans notre exemple le rôle du New Jersey. Tant que les deux parties acceptent que la richesse produite en Chine soit consommée et dépensée aux Etats-Unis, tant que les deux monnaies sont indéfectiblement liées, les conditions de solidarité et d'équilibre sont réunies et le système perdure.

C. La Zone Euro et la mesure des richesses de la France

1. Des conditions réunies en Europe

Nous avons mentionné ce qui se passait dans une zone monétaire commune, et nous avons déjà cité l'impressionnante différence qui existe entre le PIB et les revenus des Irlandais. Se pourrait-il que la Zone Euro soit à l'origine de ce phénomène ? Quelles en sont les implications au niveau du tableau de bord du gouvernant ?

En fait, un simple regard au PIB par habitant du Luxembourg (58,900 euros⁴³) tend à prouver que ce qui existe entre Manhattan et le New Jersey doit certainement se reproduire à l'identique entre la ville Etat et ses voisins immédiats, belges, allemands et français. Dès lors, la question se pose immédiatement de savoir si et comment l'on mesure encore les transferts de capitaux, de marchandises entre ces pays. La réponse est oui, mais ces données n'intéressent que peu de personnes.

Mais à y bien regarder, les Fonds Structurels Européens, préfigurant un impôt européen qui ne saurait tarder, les versements de dividendes dans les entreprises multinationales, la libre circulation des biens, des services, des hommes et des capitaux constituent l'acceptation de la condition de solidarité : chacun accepte confusément l'idée qu'une richesse créée en un lieu puisse être dépensée par quelqu'un d'autre, en un lieu différent de la Zone Euro. Par exemple, dans le cadre d'un transporteur routier qui va traverser la France, il crée de la valeur ajoutée sur notre territoire, mais cela ne l'empêche pas de dépenser son salaire au Portugal, s'il réside dans ce pays. De la même manière, si nous achetons un appartement à Bruxelles pour le louer à un fonctionnaire de la Commission, le loyer sera réel et contribuera au PIB belge, mais il viendra renforcer la richesse d'un Français.

La seconde condition est automatiquement vérifiée : il n'y a plus de franc, de mark ou de florin pour constater où vont les richesses et dans quel sens vont les flux, s'ils existent. On peut donc avoir des richesses qui partent régulièrement du pays qui les produit vers d'autres pays de l'Europe. Cela atteint une dimension caricaturale avec l'Irlande, où de nombreuses entreprises implantent leurs sièges sociaux ou des filiales afin de bénéficier des conditions fiscales avantageuses, avant de rapatrier les capitaux sous forme de prêts inter filiales dans d'autres pays de l'Union Européenne. Il est de fait intéressant de constater que Dublin est la troisième source de revenus de BNP Paribas, après Paris et Londres⁴⁴, mais devant New York ou Tokyo... Le PIB irlandais se retrouve gonflé sans que les ressources des Irlandais ne subissent d'évolution significative, du moins de ce fait.

⁴³ 2004 CIA world factbook

⁴⁴ BNP Paribas, rapport annuel 2004, http://invest.bnpparibas.com/fr/rapports_financiers/rapports.asp

2. Le déséquilibre en défaveur des Allemands

Il est donc possible d'avoir un pays qui produit durablement plus qu'il ne consomme, et, ce qui est plus problématique, un pays qui consomme durablement plus qu'il ne produit. Et en Europe, ces pays sont nombreux, comme les chiffres publiés par Eurostat le prouvent. L'institut européen de statistiques met en effet en ligne régulièrement⁴⁵ les balances des paiements de chacun des pays de l'Union, et notamment à l'intérieur de la Zone Euro.

Sur ce tableau – tableau 3 – on voit que l'Allemagne, avec l'aide de la Belgique et de la Hollande contribuent très largement à rendre la balance de la zone euro positive, ce qui justifie, parmi d'autres facteurs la bonne tenue de la monnaie européenne. Mais ils ne font pas que cela : ils contribuent également à effacer généreusement les déficits accumulés de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, de la Grèce et de la France. Ces pays vivent donc en quelque sorte aux crochets de leurs voisins généreux.

BALANCE DES PAIEMENTS - ANNEE 2004 - ZONE EURO - MILLIONS d'EUROS	
	2004 Total
Allemagne	83966
Autriche	750
Belgique	19049
Espagne	-39538
Finlande	6159
France	-5151
Grèce	-8800
Irlande	-648
Italie	-11411
Luxembourg (Grand-Duché)	2259
Pays-Bas	16538
Portugal	-10186
ZONE EURO - TOTAL	52987

Table 3 : Les balances des paiements de la zone euro

Ceci ne va pas sans risque : la condition de solidarité, acceptée au sein d'une nation – encore que les exemples suscités de l'Espagne et de l'Italie viennent remettre en question ce fait – comme les Etats-Unis, ne va pas ainsi au sein de l'Europe. Les Allemands acceptent de moins en moins⁴⁶ bien de payer pour leurs voisins, eux qui ont déjà le coût de la réunification à absorber. Et les voix, pour l'heure, isolées qui réclament le rétablissement du mark – auquel plus de la moitié des Allemands y sont favorables⁴⁷ –

⁴⁵ <http://epp.eurostat.cec.eu.int>, rubrique balance des paiements

⁴⁶ Déclarations de Wolfgang Clement, ministre allemand de l'économie, devant le Bundesrat, 27 mai 2005.

⁴⁷ "56 Prozent der Deutschen wollen die Mark zurück", Sondage Stern, 07 juin 2005 ; 54% pour Dresdner Bank, en Janvier 2005

risquent de s'élever de manière plus forte si la tendance persiste à vouloir faire assumer aux Allemands un déficit dont ils ne sont pas responsables.

Nous eûmes en d'autres temps le 'I want my money back' de Lady Thatcher, nous risquons d'entendre un jour les Allemands exiger : « Ich will mein Geld zurück ».

D. Le PIB, un modèle en crise.

1. Des critiques nombreuses

Sur un plan national, donc, l'indicateur de production ne représente pas, de même qu'à un niveau local, une bonne mesure des richesses de la population. En dehors des raisons que nous avons exposées plus haut, une raison fondamentale vient s'ajouter : le modèle sociétal qui présidait à l'instauration du PIB comme indicateur fondamental est dépassé.

Les critiques de l'indicateur PIB sont nombreuses, et depuis ses origines, bien d'autres ont désigné ses limites, ses faiblesses et ses biais. Nous avons réuni en annexe IV les principales approches qui ont été utilisées, et que l'on peut ranger dans deux catégories principales : les attaques contre son manque de justesse, notamment l'impossibilité d'effectuer de réelles comparaisons internationales, ses imprécisions, ses impasses... et les attaques contre son manque de justice, puisqu'il est visible que PIB et bien-être sont deux choses très différentes qui ont évolué depuis quarante ans de manière presque opposée.

En réalité, cette dernière critique est sans doute la plus fondée, encore que l'on puisse en affûter les raisons : il est vrai que les aspirations de la société ont changé et que le PIB, ne tenant pas compte des inégalités inhérentes dans la population, est de moins en moins l'indicateur phare qui se taillait la part du lion dans le tableau de bord du gouvernant planificateur.

2. Un modèle du passé

C'est justement l'existence même de ce gouvernant planificateur dont il est question aujourd'hui : le PIB correspond, sans jugement de valeur, à un modèle du passé : celui de l'après 1929 pour les premiers, et de l'après seconde guerre mondiale pour les autres⁴⁸. Les gouvernants avaient alors à faire face à une société de manque : nourrir ceux qui avaient faim, vêtir ceux qui étaient nus, combler les pénuries criantes et proposer à tous des produits qui amélioreraient le niveau de vie moyen, voilà où était la tâche de ces gouvernants. Dans ce contexte, on favorisait la production, parce que produire représentait la meilleure façon de préparer l'avenir, de créer les richesses à redistribuer.

C'est ici que la mission des gouvernants atteignait sa dimension sacrée⁴⁹ : planifier l'utilisation de moyens de production en nombre insuffisant pour optimiser la quantité de produits à mettre sur le marché. En ces heures, qui furent après coup qualifiées de «

⁴⁸ La création du PIB remonte aux travaux de Simon Kuznets, dans les années 1930, avec la création de deux grands agrégats : un produit net obtenu par l'opération produits finaux nets – produits intermédiaires, c'est-à-dire la somme des valeurs ajoutées, et une croissance de ce produit net, pour les comparaisons internationales.

⁴⁹ Voir à ce sujet Les Comptes de la Puissance, de François Fourquet, où l'on voit « une nouvelle génération de dirigeants qui milite pour une nouvelle responsabilité économique de l'Etat »

Glorieuses », on ne se souciait pas des débouchés de ces produits et les valeurs en usage étaient celles du fordisme : plus on produit, plus les employés ont de quoi bien vivre et plus ils achètent les produits fabriqués. La croissance générait l'emploi, qui générait la croissance⁵⁰. Les travaux de Kuznets, par exemple, montrent qu'il existe une relation entre la croissance économique et la distribution des revenus. Lorsqu'un pays se développe, les inégalités s'accroissent dans un premier temps puis elles diminuent. Cette relation, nommée courbe de Kuznets en U renversé, s'explique par le fait qu'au départ une faible part de la population bénéficie de la croissance économique. Puis les fruits de la croissance s'étendent aux autres secteurs de l'économie.

Il y avait donc assimilation naturelle et bénéfique de la production à la richesse.

E. Un autre modèle de société appelle d'autres instruments de mesure

1. Une société d'abondance

Mais ce modèle n'a plus cours et peine à retrouver une légitimité. Symbole de cette époque, le Commissariat Général du Plan a déjà disparu en tant qu'entité indépendante⁵¹. Les deux autres côtés du triangle, l'Insee et le PIB font face au même problème et la question de leur avenir doit être posée. Dans une société qui n'est plus de manque mais d'abondance, ils ne méritent sans doute plus une place de premier plan.

Les premiers à se rendre compte de l'évolution du marché, bien avant les hommes politiques, sont évidemment les entreprises : elles ont eu recours aux publicitaires, puis aux marketeurs. Il n'est plus temps de fabriquer une valeur ajoutée qui s'écoulera toute seule. Ce seront d'abord les publicitaires, qui tant que faire se peut, vont tenter de créer une demande en face d'une offre disponible. Mais de l'aveu des sociétés de publicité, ce n'est pas suffisant, hormis certains domaines de nouvelles technologies où la saturation n'est pas achevée et où il reste possible de créer des besoins ex nihilo. Il faut alors avoir recours à du marketing, c'est-à-dire une compréhension en profondeur de la structure de demande pour fabriquer l'offre la mieux adaptée en face. Le meilleur exemple est celui des constructeurs automobiles, qui, en face d'une demande exclusivement fondée sur les prix, proposent la voiture à 5 000 euros, mais qui, face aux autres consommateurs, proposent tant d'options différentes que la production se fait sur demande du client, et en exemplaire quasi-unique. Un autre exemple se trouve dans la multiplicité des forfaits de téléphonie, qui cherchent à s'adapter à chaque type de consommateur.

2. Un indicateur de qualité

Ce que nous venons de mettre en évidence est un monde dans lequel la donnée fondamentale associée à un produit n'est plus son volume ou quantité, mais sa qualité. Dans ce cadre, le PIB est un indicateur que l'on peut convertir en indicateur de qualité,

⁵⁰ « C'est le plein emploi qui fait la prospérité et non l'inverse. C'est quand tous ont un travail et un bon salaire que l'économie connaît la croissance la plus forte. » Henry Ford, le Salariat, Encyclopedia Universalis

⁵¹ Fin des plans quinquennaux en 1993. Rattachement au bureau du Premier Ministre ; redéfinition complète de sa mission vers « la prospective de l'Etat Stratège » - voir www.plan.gouv.fr

mais seulement au prix de contorsions importantes⁵² ; or la qualité est principalement affaire de prix : qualité de vie, qualité des produits, se retrouvent dans le prix que l'on est prêt à payer pour disposer de cette qualité.

3. Redistribution des richesses

Ensuite, on a de sérieux problèmes liés à la redistribution de richesses, puisque aujourd'hui, tout est redistribution⁵³. Étatique, salariale ou par le biais de dividendes, toute l'économie et l'art du gouvernant sont de bien répartir les richesses. La production permet donc de voir à peu près qui possède les richesses, donc chez qui on doit prélever et chez qui on doit redistribuer. Mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte que ne regarder que la photo avant redistribution n'est pas optimal et qu'il peut être intéressant de considérer en outre la photo après redistribution : on peut ainsi vérifier si la redistribution a été suffisante, si elle a été bien adaptée, si elle n'a pas eu d'effet contre incitatif... Bref, la seule production ne suffit pas à mesurer l'efficacité d'une redistribution des richesses issues de cette production.

4. Une crise de confiance

Enfin et c'est la manifestation la plus apparente, la confiance des citoyens dans les indicateurs qu'utilisent les gouvernants est de plus en plus basse. Soit parce que leur calcul ne rend pas compte de la réalité vécue, comme la remise en cause de l'indice des prix à la consommation par M-E. Leclerc : « Les Français ont, en effet, le sentiment que les prix ont augmenté beaucoup plus vite que ne le dit l'INSEE. Et cela se traduit d'ailleurs dans leurs comportements. Ils se restreignent comme en témoignent les statistiques des grands distributeurs. »⁵⁴ Soit que les promesses qui accompagnent cet indicateur ne convainquent plus personne, comme celle d'une croissance qui réduit censément le chômage : « La croissance est en réalité revenue depuis neuf mois grâce à quoi on assiste à de nouvelles créations d'emplois dans le secteur marchand ! »⁵⁵

Il est gênant de constater que les aspirations des citoyens ne correspondent plus aux indicateurs qui sont utilisés pour décrire leur quotidien. Il est vital pour l'homme politique de réaliser cette rupture entre les aspirations de la population et les lunettes de sa politique, d'autant plus qu'il est soumis à l'élection : le citoyen de 1830 ne votait pas, même s'il passait sa vie à produire ; par contraste, les électeurs représentent aujourd'hui plus de deux fois et demi le nombre de personnes ayant un emploi...⁵⁶

Il est donc nécessaire de voir quels autres instruments de mesure sont à la disposition du gouvernant, instruments qui puissent plus efficacement mesurer la richesse du pays et de ses citoyens, et plus adaptés à la société dans laquelle nous vivons.

⁵² Voir le rapport du Conseil Economique et Social des Nations Unies, commission pour l'Asie Pacifique, Première Session, 18-20 février 2004

⁵³ « La répartition primaire des revenus se traduit par l'apparition d'inégalités, tant en terme de salaire que de patrimoine. Ces inégalités sont à l'origine de l'intervention de l'État dont la fonction principale est d'assurer une plus grande justice sociale en favorisant une redistribution des revenus au profit des agents économiques les plus pauvres. » Cours de première année de licence d'Economie Générale, Paris I, 2004

⁵⁴ Les Dossiers du Net, Bernard Girard, docteur en philosophie, 24 février 2002

⁵⁵ J-L. Borloo, Le Parisien, 22 septembre 2004

⁵⁶ 41,8 Millions d'électeurs, chiffre du Ministère de l'Intérieur, contre 15,4 Millions d'emplois salariés, chiffre du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité en 2004.

III. La mesure de la richesse

La question que ce mémoire se posait dans son prologue était celle de la répartition des fonds structurels vers les régions les plus pauvres de l'Union Européenne. Pour cela la Commission et les gouvernements doivent donc savoir mesurer la richesse relative des régions. Nous avons vu précédemment que le PIB par habitant était une notion qui était adaptée à un certain type de société de pénurie. Or nous ne sommes plus dans cette époque.

Quelles sont donc les mesures les plus adaptées actuellement ?

A. Les réponses classiques

Le PIB a reçu depuis quelques années de nombreuses attaques de forme et de nature différentes – voir Annexe IV. Les statisticiens se sont donc attachés à y répondre une à une.

1. Les changements de nomenclature

La nomenclature est souvent critiquée. Elle répartit les biens et services en investissements, consommations finales et consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires ne comptent pas dans le PIB. Beaucoup de débats tournent donc autour de la répartition entre investissement et consommation intermédiaire. Les Etats-Unis ont choisi par exemple de classer les logiciels informatiques utilisés par les entreprises comme investissements alors que l'Union Européenne a choisi de les classer en consommations intermédiaires⁵⁷. Cette question se pose dans les mêmes termes que celles issues de la comptabilité d'entreprise. Est-ce une immobilisation ou une charge ? C'est donc un débat sur la durée d'utilisation de ces logiciels par les entreprises et un débat de convention. La discussion peut être intense, mais comment convaincre le non-initié qu'un logiciel changé tous les dix-huit mois ne doit pas compter dans le PIB, alors qu'un logiciel changé tous les vingt-cinq mois devrait l'être ?

2. Croissance en prix, croissance en volume

Une grande donnée économique, dérivée du PIB et utilisée par tous les gouvernants est la croissance du PIB en volume. C'est une notion assez complexe, car une fois mesurée la variation du PIB en valeur, il faut séparer cette évolution en deux : d'un côté la variation due aux changements de prix et de l'autre la variation due à l'augmentation de la quantité produite ou de la qualité de la production. Il existe deux manières canoniques de réaliser cette séparation : l'indice des prix de Laspeyres ou l'indice des prix de Paasche, qui donnent des résultats différents⁵⁸. Mais, il n'est pas invraisemblable d'en imaginer beaucoup d'autres. Les écarts proviennent principalement de la variation de la structure des prix : si, dans une économie, certains prix augmentent et d'autres baissent, la mesure est beaucoup plus complexe que si tous les prix varient dans les mêmes proportions.

Vient en plus se greffer à tout ceci le problème de la qualité : une hausse de prix due à une amélioration de qualité apparaît dans la croissance en volume. Cet effet qualité est

⁵⁷ Jean-Paul Piriou, La comptabilité nationale, p. 80

⁵⁸ Michel-Louis Lévy, Comprendre les statistiques, p. 101 et suivantes

surtout présent en électronique et en informatique. Les ordinateurs vendus dans le commerce le sont toujours à peu près au même prix, mais la qualité augmente très rapidement. Cette amélioration de qualité apparaît dans la croissance en volume, mais elle est difficilement appréciable. La banque du Japon⁵⁹, par exemple, considérait que le doublement des performances techniques correspondait à un doublement de la qualité, mais a revu à la baisse cette estimation en 2004. La mesure de la croissance au Japon est donc passée de 3,2% à 2,0%. La France est soumise au même problème et la croissance de 2004 calculée aux prix de 1995 était de 2,5%. Calculée aux prix de 2000, cette même croissance n'était plus que de 2,3%⁶⁰. Ces calculs de prix précis, n'apportent cependant aucune amélioration de précision sur le PIB aux prix de l'année en cours.

3. Des comparaisons internationales problématiques

Les comparaisons internationales peuvent elles aussi être problématiques. En effet, les PIB sont mesurés en monnaie nationale, et pour pouvoir les comparer, il faut convertir les monnaies. Le moyen le plus couramment utilisé est le taux de change. Malheureusement, les taux de change fluctuent beaucoup et il suffira au lecteur de constater que la hausse de 50% de l'euro face au dollar entre 2002 et 2005 ne correspond pas à une croissance de 50% de l'économie européenne. C'est là qu'intervient le concept de parité de pouvoir d'achat. S'il est possible d'acheter la même chose en Europe avec un euro qu'aux Etats-Unis avec un dollar, les comparaisons seront faites avec un taux de change EUR/USD de 1 au lieu de 1,2044 au taux de change actuel⁶¹. Cette technique semble attrayante mais pose de nombreux problèmes. Comment peut-elle en effet être utilisée quand les structures de prix sont différentes ? Une bouteille de champagne en France vaut le prix de trois menus McDonald's. Aux Etats-Unis, elle en vaut dix. Faut-il prendre la parité de pouvoir d'achat en bouteilles de champagne ou en hamburgers ? Bien évidemment, le problème est abordé via des paniers de consommation, mais cette question de fond ne disparaît pas complètement – voir Annexe V.

Toutes ces améliorations n'ont toutefois d'effets qu'à la marge et ne répondent pas au problème de fond mis en exergue dans la première partie : le lieu de production de la richesse ne correspond pas à son lieu de consommation.

B. Les indices alternatifs de développement

1. L'I.D.H.

Conscient des limites du PIB, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a mis au point d'autres indicateurs, le plus important étant l'Indicateur de Développement Humain (IDH). C'est un indicateur composite qui reprend différents critères liés au développement : l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation de la population adulte, le taux d'inscription aux études primaires secondaires et supérieures, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat. Pour chaque critère, le pays le moins bien classé se voit attribué la note 0 et le mieux classé la note 1, et les autres pays reçoivent

⁵⁹ "New calculations to cut Japan's growth", David Pilling in Financial Times, January 13 2005

⁶⁰ INSEE, Comptes nationaux annuels

⁶¹ Le 13 juin 2005

une note attribuée de manière linéaire⁶² suivant leur position par rapport aux extrêmes. La moyenne de la note d’alphabétisation et d’inscription aux études donne une note d’éducation. La moyenne entre les notes d’espérance de vie, d’éducation et de PIB donne l’IDH du pays.

Cet indicateur donne une assez bonne image de ce que les occidentaux peuvent imaginer du développement mais donnent des résultats surprenants comparés au PIB par habitant en PPA.

Pays	PIB/hab en \$PPA	IDH
Argentine	10 000	0,853 (34 ^{ème})
Afrique du Sud	10 000	0,666 (119 ^{ème})
Botswana	10 000	0,589 (128 ^{ème})
Ukraine	5 000	0,777 (70 ^{ème})

Table 4 : PIB/hab en \$PPA et IDH de quelques pays⁶³

Le Table 4 : PIB/hab en \$PPA et IDH de quelques pays montre que les habitants d’Argentine, d’Afrique du Sud et du Botswana ont tous en moyenne les mêmes pouvoirs d’achat mais que ces pays n’ont clairement pas le même niveau de développement. L’Ukraine semble deux fois plus pauvre que le Botswana mais est beaucoup plus développée. Le lecteur pourra faire l’expérience de présenter cette liste de pays à ses connaissances et constatera que le classement des pays en terme de développement est plus intuitif que celui de la richesse au sens de la production.

Il est possible de déduire de ce tableau une affirmation forte : la richesse produite et le développement sont des notions différentes.

2. Les limites

Cet indicateur pose toutefois de grands problèmes. Par exemple, le mode de calcul indiqué plus haut implique sa non-transitivité : si on ajoute des pays à un groupe prédéterminé, l’ordre est modifié. Le Table 5 classe les 15 pays de l’Union Européenne d’avant le 1^{er} mai 2005 en fonction de leur IDH, selon que le mode de calcul décrit plus haut est appliqué au monde entier, à l’Union Européenne à 25 ou à l’Union Européenne à 15. On peut constater que l’élargissement a fait passer la France derrière la Grande-Bretagne ! Ce problème flagrant, quoique théorique quand on l’applique à un nombre variable de pays, apparaît également quand le groupe de pays ne varie pas, mais que la performance d’un pays placé à l’extrémité de l’un des critères varie, ce qui arrive fréquemment en pratique. Imaginons par exemple un programme massif de scolarisation au Sierra Leone, situé en bas de l’échelle internationale sur l’éducation : cela fait changer le zéro sur ce critère et tire donc vers le bas ce critère, pour tous les pays – sauf celui qui a la note 1. Il est donc fort possible qu’une remontée du Sierra Leone sur un critère puisse faire changer le classement de l’Australie qui se trouve dans les 5 premières places !

⁶² Logarithmique pour le PIB par habitant en PPA

⁶³ PNUD, valeurs arrondies pour le PIB

	Classement Monde	Classement UE 25	Classement UE 15
1	Suède	Suède	Suède
2	Pays-Bas	Belgique	Belgique
3	Belgique	Pays-Bas	Pays-Bas
4	Irlande	Grande-Bretagne	Autriche
5	Grande-Bretagne	Finlande	France
6	Finlande	Autriche	Grande-Bretagne
7	Autriche	France	Luxembourg
8	Luxembourg	Danemark	Finlande
9	France	Irlande	Irlande
10	Danemark	Allemagne	Allemagne
11	Allemagne	Luxembourg	Danemark
12	Espagne	Espagne	Espagne
13	Italie	Italie	Italie
14	Grèce	Grèce	Grèce
15	Portugal	Portugal	Portugal

Table 5 : Application du mode de calcul de l'IDH à un groupe de pays et classement des pays de l'Union Européenne à 15 (avant le 1er mai 2005)⁶⁴

Les indicateurs de développement posent de surcroît un problème de légitimité. Les critères utilisés ont été déterminés par des personnes qui ont une certaine vision de la société, et qui les ont par conséquent adaptés à cette vision. Or le caractère universel de cette vision n'est pas évident au premier abord. L'IDH fait par exemple intervenir l'espérance de vie, mais certains pourraient vouloir lui substituer un indicateur similaire en utilisant l'espérance de vie en bonne santé. Il serait alors difficile de trouver un argument théorique pour les départager.

3. Un indicateur utilisable ?

En résumé, les indicateurs de développement remplissent un objectif noble : ils visent à sortir d'une vision purement économique de la vie des individus, et ils ont des succès indéniables, permettant d'apporter des corrections aux discordances qui apparaissent entre les aspirations des peuples et les indicateurs choisis. Toutefois, ils restent difficilement exploitables à un niveau de décision car ils sont soumis à de nombreuses interprétations et conventions qui ne font pas unanimité. Il nous faut donc nous concentrer sur des indicateurs plus clairs et précis.

C. Vers un nouvel indicateur économique : la consommation

1. Les besoins des gouvernements

Le but de ce mémoire n'est pas purement théorique, mais il est de fournir aux gouvernements un indicateur utile pour gouverner le pays.

⁶⁴ Calculs d'après données du PNUD

Tout gouvernement doit rendre compte au Parlement et à l'électorat des résultats de son action. Pour cela il doit communiquer sur l'état du pays et se doit d'être :

- Précis, car il ne peut pas se contenter de dire « la situation s'améliore » ou « la situation évolue lentement ».
- Crédible, et pour cela présenter des données que des organismes indépendants peuvent vérifier. Il doit donc utiliser des indicateurs qui laissent le moins de marge possible à l'interprétation.
- Compréhensible, et donc utiliser des notions connues de tous.

Les indicateurs économiques sont à ce titre très adaptés. Ils sont précis car chiffrés. Ils sont crédibles car de nombreuses organisations indépendantes ont la capacité de les vérifier. Et ils sont compréhensibles car chaque citoyen a une expérience quotidienne de l'économie. Les nouveaux chariots du ministre de l'Economie vont exactement dans ce sens, de mesurer la consommation avec des mesures plus proches du vécu des Français.

2. Les fondamentaux de l'économie

Pour connaître le bon indicateur, il est donc nécessaire de revenir aux fondamentaux de l'économie.

Commençons par nous poser cette question simple : quel est le but de l'activité économique ? C'est d'obtenir le maximum pour un effort donné, principe qui a reçu le nom de maximisation du profit. On obtient en général ce que l'on recherche par l'échange : échange de travail contre un salaire, d'argent contre un bien ou un service. L'échange est la seule activité économique réellement mesurable. Les prix des biens sont connus lorsqu'ils sont achetés ou vendus, les cours des actions sont définis lors des transactions, la consommation des ménages quand ils ont acheté, etc. Quand quelqu'un fait son propre repassage, il ne s'agit pas d'activité économique alors que lorsqu'il paie un employé pour le faire, c'est une activité économique enregistrée par l'INSEE, l'URSSAF, les services fiscaux⁶⁵.

La production, qui résulte du travail, est l'activité mesurée par le PIB, mais ce n'est pas le seul but du travail. La production est en effet le résultat du travail vu par l'employeur, mais la vision de l'employé est totalement différente. Les économistes considèrent que le but du travail est la consommation immédiate ou différée⁶⁶.

En outre, comme les gouvernants tiennent leur mandat des électeurs, il convient de s'interroger sur la manière dont ces derniers envisagent l'activité économique. La production ne représente en 2005 et en moyenne que 14% de la vie éveillée⁶⁷ des Français. En effet, on ne travaille que 40 ans alors que l'espérance de vie est de 80 ans, le reste de la vie étant pour les études ou la retraite. Sur ces quarante ans, on ne travaille que 35 heures par semaine et on dispose de 5 semaines de congés par an.

⁶⁵ Si l'activité n'est enregistrée ni par l'URSSAF ni par les services fiscaux, il s'agit d'économie « souterraine » ou « au noir ». L'INSEE essaie d'en tenir compte.

⁶⁶ Via l'épargne

⁶⁷ En estimant la durée moyenne du sommeil à 8 heures par jour

Il s'agit là d'une moyenne sur toute la vie des Français, mais il est possible de l'envisager à un instant donné. Les femmes au foyer, les retraités, les enfants, les étudiants, les rentiers mêmes, ne produisent pas et pourtant ils participent à la vie économique du pays.

Il nous faut donc nous intéresser à une activité économique à laquelle chacun prend part : c'est la consommation.

3. La consommation

Avant de détailler les avantages et les inconvénients de la consommation, nous pouvons voir comment elle répond à certaines questions que nous nous sommes posées.

C'est un indicateur économique précis, crédible et compréhensible par tous. Elle répond donc aux nécessités de base des gouvernements.

La production présentait l'inconvénient que les richesses produites ne sont pas utilisées au lieu de leur production. Il est beaucoup plus aisé de déterminer le lieu de la consommation, voire même le lieu de résidence des personnes qui consomment. Elle semble donc plus adaptée pour donner une indication des niveaux régionaux de richesse.

Nous avons vu, à l'aide de la comparaison de l'Aragon et du Languedoc Roussillon, que la redistribution au sein des Etats n'était pas prise en compte pour la répartition des fonds structurels. La consommation donne elle une vision de la richesse après redistribution et n'est donc affectée par ce problème.

Il est en outre possible de la détailler par secteur, par zone, par catégorie. C'est donc un fort pourvoyeur d'informations au service du gouvernant.

IV. Les avantages de la consommation

A. Consommation et redistribution

1. La trappe à pauvreté

Revenons au rôle premier des gouvernements dans l'économie. Ils créent un cadre juridique⁶⁸ et fiscal qui permet la répartition de la richesse produite. Ils s'intéressent donc à cette production, par l'intermédiaire du PIB, mais étrangement regardent avec beaucoup moins d'attention comment cette richesse se répartit après redistribution. C'est ce que permet la consommation. Il est donc possible de vérifier l'efficacité de sa politique de redistribution.

On parle d'efficacité, non seulement si la redistribution s'adresse bien aux personnes les plus pauvres, mais aussi si cette politique n'a pas un effet contre-incitatif sur le travail. Prenons par exemple, une femme seule avec deux enfants à charge : si elle est au RMI, elle reçoit des moyens financiers, des réductions de charges et des avantages en nature qui lui donnent un pouvoir d'achat de 956,55€/mois ; si elle accepte un travail à plein temps payé au SMIC, elle paye des impôts, des charges sociales et perd certains avantages, ce qui lui donnent 905,89€/mois de pouvoir d'achat⁶⁹.

Avec la vision consommation, on comprend aisément qu'elle choisisse de rester au RMI et on ne peut pas l'en blâmer. Dans une vision production, une femme au travail a une valeur ajoutée supérieure à 1500€/mois (coût total employeur⁷⁰) et celle au RMI n'a aucune valeur ajoutée. Il faut donc que la première aide la seconde...

2. Passage à la consommation

La consommation permet donc une compréhension immédiate de ce mécanisme dit de « trappe à pauvreté » et permet donc au gouvernant de choisir une politique de redistribution en connaissance de cause.

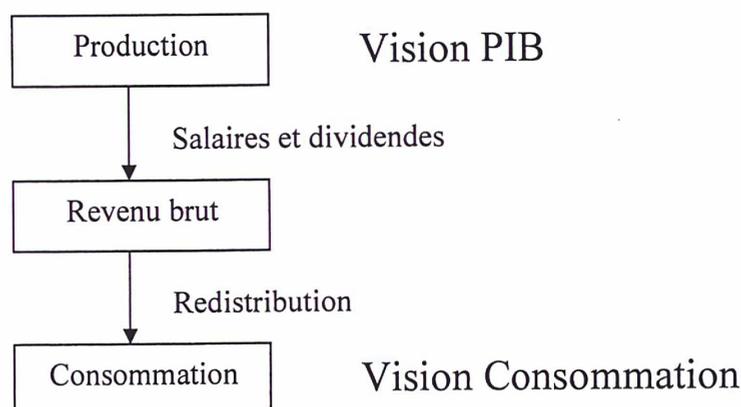


Figure 2 : Consommation et redistribution

⁶⁸ Droit du travail, droit des sociétés, droit du commerce, droit des contrats, etc.

⁶⁹ Capital N°165

⁷⁰ d'après URSSAF

La Figure 2 montre bien que sans la vision consommation, il manque des informations au gouvernement pour observer les résultats de la redistribution.

B. Consommation et délocalisations

1. Deux visions orthogonales

Les délocalisations sont pour les gouvernements actuels un grave sujet de préoccupation. Avec la vision production, l'histoire semble entendue. La production quitte la France pour se faire ailleurs ce qui diminue le PIB et détruit des emplois donc augmente le chômage. Ce ralentissement économique se propage aux autres secteurs via des baisses de demande de la part des industries qui ferment et de la part des nouveaux chômeurs. L'action politique doit donc viser à les limiter autant que possible.

Du point de vue de la consommation, les choses sont très différentes. La concurrence tire les prix vers le bas, la production en France devient donc trop chère et est donc transférée à l'étranger. Les capacités de production à bas prix à l'étranger augmentent, ce qui amplifie la pression baissière sur les prix. Le consommateur bénéficie donc de prix plus bas ce qui augmente son pouvoir d'achat. Il peut donc augmenter sa consommation en volume. Cette hausse de consommation peut être utilisée pour développer d'autres secteurs et ainsi créer des emplois en France. Ces créations d'emploi peuvent enclencher un cercle vertueux de dynamisation de l'économie.

2. Un questionnement utile

Les chiffres publiés par l'INSEE pour l'année 2004⁷¹ permettent de comparer l'ampleur des deux visions. Les importations textiles se sont montées à 17 milliards d'euros en volume pour une baisse de 10% en prix. On en déduit que la pression baissière sur les prix a fait gagner à l'économie française 1,7 milliard d'euros sur ses achats textiles. Dans la même année, la valeur ajoutée de l'industrie textile en France a perdu 0,4 milliard d'euros. L'économie dans son ensemble a donc gagné 1,3 milliards d'euros en 2004 grâce aux délocalisations textiles.

Aux Etats-Unis, ces deux visions s'affrontent de manière visible via les lobbies des industries textiles d'un côté et ceux du commerce de textile de l'autre – qui sont de fait les premiers bénéficiaires de ce gain de pouvoir d'achat, avant les consommateurs américains. A ce propos, Alan Greenspan, dans son discours devant le Sénat le 23 juin 2005 a affirmé que « le rétablissement des tarifs douaniers avec la Chine entraînerait une baisse matérielle du niveau de vie américain. »

A l'heure où les Français s'inquiètent du ralentissement de leur pouvoir d'achat, le gouvernement aurait tout intérêt à s'intéresser de près à ces questions.

⁷¹ INSEE, comptes nationaux annuels

C. Consommation, PIB, et évolutions macroéconomiques

1. Evolutions sectorielles

L'économie occidentale connaît depuis deux siècles et demi des évolutions sans précédent. La hausse de la productivité et des rendements dans l'agriculture a fortement réduit la main d'œuvre travaillant dans ces secteurs ainsi que les coûts qui sont presque nuls. Alors que la quasi-totalité de la population travaillait dans l'agriculture en 1750 et avait du mal à se nourrir, il n'y a plus qu'un million d'agriculteurs en France en 2004⁷² et le secteur est en surproduction chronique. Les coûts de production ainsi que les prix tendent inexorablement vers zéro. Les manifestations de producteurs mécontents peuvent suffire à s'en rendre compte, mais il est aussi possible de remarquer qu'un SMIC net peut payer dix tonnes de blé par mois⁷³. On peut aussi remarquer que si la même proportion de Français qu'en 1750 travaillait dans l'agriculture, le PIB de la France ne dépasserait pas 55 milliards d'euros (à comparer aux 1 648 milliards d'euros en 2004⁷⁴) car c'est la valeur de la production annuelle de blé⁷⁵.

La production industrielle suit actuellement aussi cette tendance. Les hausses de productivité diminuent fortement les coûts de production ainsi que la main d'œuvre nécessaire. Pour garder les mêmes comparaisons, un SMIC peut payer quatre mille chemises par an⁷⁶.

Là encore, production et consommation donnent une vision différente du phénomène. En observant la part du PIB dans l'industrie en volume en France depuis 1978 (voir Figure 3), on ne constate que peu d'évolutions : elle reste autour de 23%. La part des biens industriels dans la consommation des ménages en volume a elle tendance à diminuer, passant de 52% à 48% (voir Figure 4), mais là où la variation est saisissante, c'est dans la part de ces biens dans la consommation des ménages à prix courants (voir Figure 5), c'est-à-dire dans le budget réel des ménages aux prix qui ont effectivement été déboursés. Alors que les dépenses en biens industriels représentaient le double des dépenses de service en 1978, elles étaient identiques en 2003.

Cette observation de la consommation à l'échelle du pays peut conduire à des questions de politique économique. Les Français votent chaque jour de plus en plus en direction des services au détriment de l'industrie avec leur porte-monnaie. Ce dernier secteur est donc condamné à représenter une part de plus en plus faible de leur budget. Le gouvernement doit-il alors concentrer ses efforts sur le maintien de l'industrie ou sur le développement des services ? La consommation permet d'apporter un éclairage nouveau. La décision politique reste toutefois celle du gouvernement et des électeurs qui peuvent faire intervenir d'autres considérations dans leur choix.

⁷² INSEE, Femmes et hommes – regards sur la parité (2004)

⁷³ Blé coté à 3,275 \$/bushel (environ 0,10 €/kg) au Kansas City Board of Trade le 1^{er} juin 2005

⁷⁴ INSEE, comptes nationaux annuels

⁷⁵ Production mondiale de 560 millions de tonnes en 2004, US Department for Agriculture

⁷⁶ www.emergingtextiles.com : 3,91 \$ la chemise à l'exportation en Chine

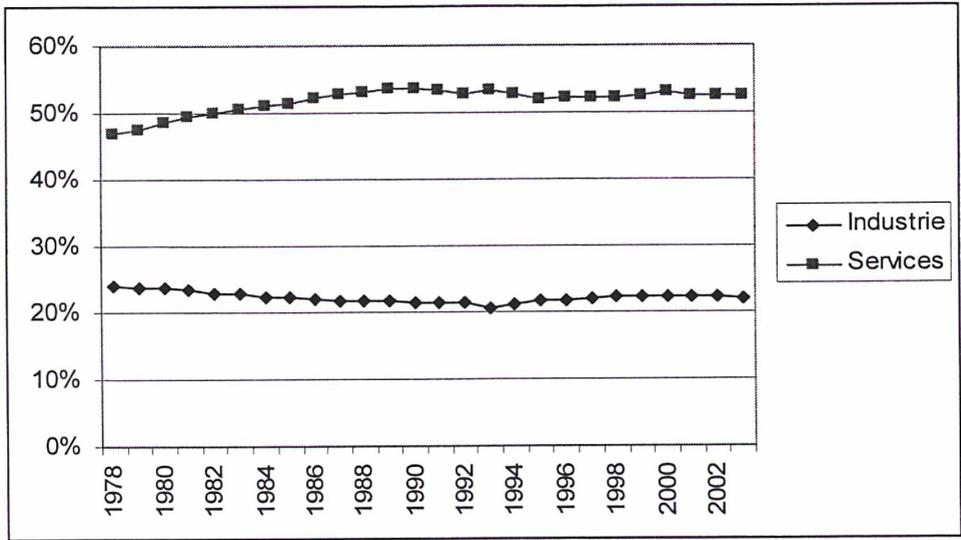


Figure 3 : part de l'industrie et des services dans le PIB français en volume (prix 1995)⁷⁷

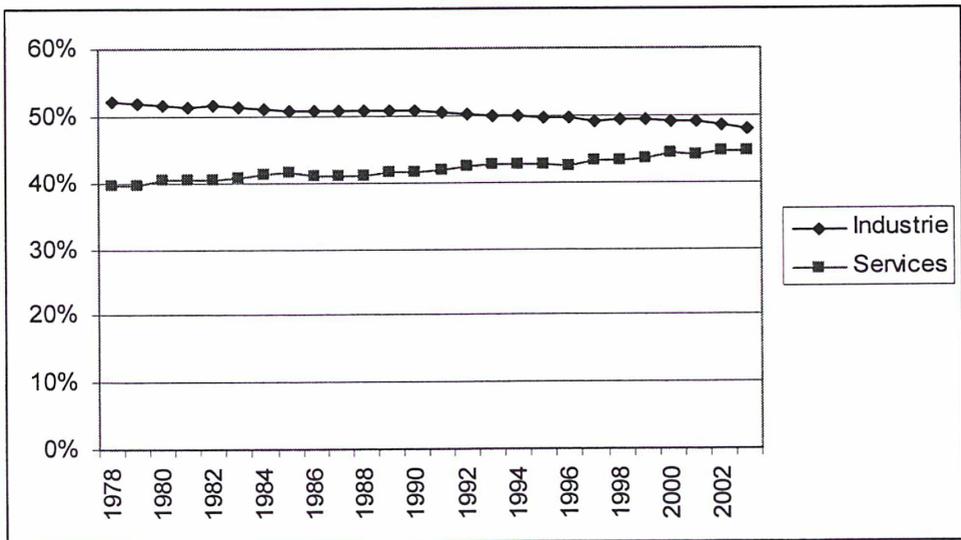


Figure 4 : part de l'industrie et des services dans la consommation française en volume (prix 1995)⁷⁸

⁷⁷ d'après INSEE comptes nationaux annuels

⁷⁸ id.

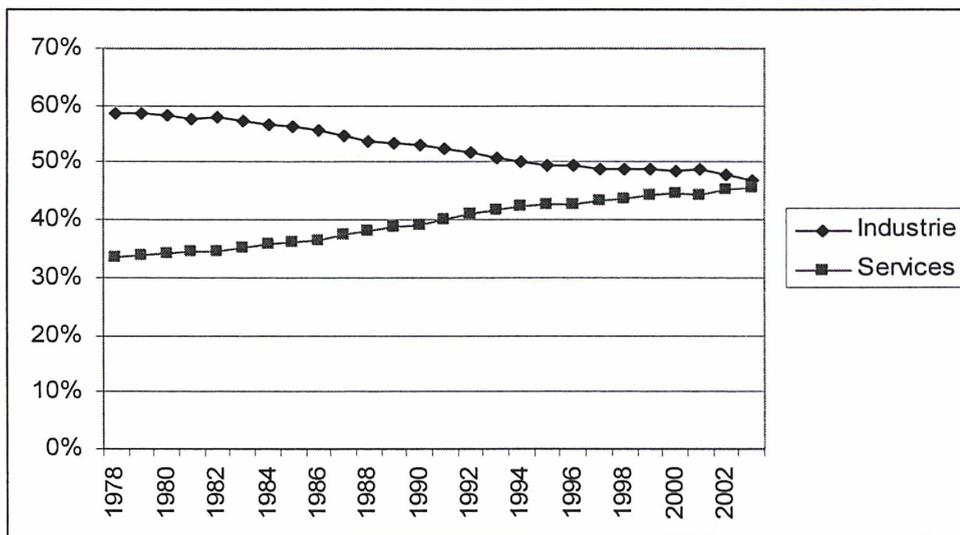


Figure 5 : part de l'industrie et des services dans la consommation française (prix courants)⁷⁹

2. Croissance économique

Comparons les croissances économiques de différents pays ou zones européennes mesurées par le PIB ou par la consommation des ménages (voir Table 6). Le cas de l'Irlande dont la consommation n'a crû que de 111% entre 1995 et 2002 alors que son PIB croissait de 157% montre clairement que ces deux indicateurs peuvent être très différents. Il y a plusieurs enseignements à tirer de ce tableau :

- Les petits pays peuvent avoir de grands écarts entre croissance de la consommation et croissance du PIB. Une grande zone a des écarts plus faibles. Pour la zone euro, l'écart n'est que d'un point, et on comprend aisément que l'Allemagne avec une consommation plus dynamique que son PIB compense l'effet de la France qui a un PIB plus dynamique que sa consommation. Cela rejoint le paragraphe II : La Zone Monétaire Commune : comment mesurer la richesse des Etats ?
- Le sens des écarts entre PIB et consommation n'est pas prédéterminé. L'Irlande a une consommation qui a crû de 46 points de moins que le PIB alors que celle de la Slovaquie a crû de 14 points de plus que son PIB.

⁷⁹ id.

	PIB	consommation
UE (15)	+ 38 %	+ 40 %
Eurozone	+ 32 %	+ 33 %
Allemagne	+ 11 %	+ 14 %
France	+ 28 %	+ 26 %
Irlande	+ 157 %	+ 111 %
Royaume-Uni	+ 92 %	+ 98 %
Slovaquie	+ 73 %	+ 87 %

Table 6 : Croissance du PIB et de la consommation en Europe en valeurs entre 1995 et 2002⁸⁰

D. Consommation et fonds structurels

C'est en partant des fonds structurels que ce mémoire a montré les limites du PIB. Il convient donc de détailler maintenant quelles pourraient être les conséquences de la consommation sur ces fonds. Malheureusement, la plupart des pays membres, dont la France, ne mesurent pas la consommation de leurs régions et Eurostat ne dispose donc pas des données de la consommation par habitant dans chaque région. Il ne nous est donc pas possible d'indiquer les régions qui seraient affectées dans un sens ou dans un autre par ces changements.

Toutefois, nous disposons de la consommation par habitant de certains pays ce qui donnent une intuition de ce qui peut se passer. Chypre, par exemple, a un PIB par habitant s'élevant à 76% de celui de l'Union et n'est donc pas éligible à l'Objectif 1. Sa consommation par habitant s'élève quant à elle à 84% de celle de l'Union. Si le seuil d'éligibilité avait été de 80%, on comprend que Chypre aurait été éligible avec le PIB, mais ne l'aurait toujours pas été avec la consommation. Le Royaume-Uni a lui aussi une consommation plus dynamique que sa production, son PIB par habitant s'élevant à 128% de celui de l'Union tandis que sa consommation s'élève à 143% de celle de l'Union. La Cornouaille apparaissant plus riche avec l'indicateur pourrait ne plus être éligible. La République Tchèque a une structure économique différente, sa consommation par habitant ne représentant que 32% de celle de l'Union alors que son PIB par habitant atteint 38% de celui de l'Union. Il est donc probable que la région de Prague, non éligible au titre de la production, serait éligible avec l'indicateur consommation.

L'utilisation de l'indicateur consommation peut donc avoir une forte influence sur la répartition des fonds structurels.

	PIB/habitant comparé à la moyenne de l'Union Européenne	Consommation/habitant comparée à la moyenne de l'Union Européenne
Chypre	76%	84%
République Tchèque	38%	32%
Royaume-Uni	128%	143%

Table 7 : PIB et consommation par habitant comparés à la moyenne de l'Union Européenne⁸¹

⁸⁰ d'après Eurostat

⁸¹ d'après Eurostat

V. Un nouveau tableau de bord : la pratique

A. Le rôle du Crédoc dans cette nouvelle organisation

1. Qu'est-ce que le Crédoc ?

Comment notre constatation d'une nécessité de se pencher sur la consommation comme indicateur tant global que local peut-elle se muer en proposition concrète d'une nouvelle organisation ? Nous avons vu qu'il est possible d'envisager tant les répercussions de la politique industrielle que la politique de redistribution sous un jour nouveau à condition de les aborder sous les angles de la consommation et du pouvoir d'achat. Nous avons également mentionné le fait que le PIB était né en même temps que le Commissariat Général du Plan et que l'Insee, tous trois étant dans la même logique de production pour combler une société de manque. Or si l'on opte pour une approche différente des richesses nationales, il n'est pas aberrant de considérer un changement de moyen, voire d'organe de mesure.

C'est ici qu'entre en scène le Crédoc⁸², qui présente trois qualités fondamentales.

- La première est celle de son existence. Le Crédoc, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, est né en 1978 dans le giron du Commissariat Général du Plan, remplissant une partie de la mission prospective de ce dernier.
- Il a pour mission d'analyser et d'anticiper le comportement des individus dans leurs multiples dimensions de consommateurs, d'agents de l'entreprise, d'acteurs de la vie sociale. C'est sa deuxième qualité : il est complètement centré sur l'étude de la consommation des Français, leurs choix budgétaires, leurs arbitrages, leur pouvoir d'achat. Depuis 1978, il a mis en place un dispositif permanent d'enquêtes sur les modes de vie, opinions et aspirations des Français ; il s'est spécialisé dans la construction de systèmes d'information, les enquêtes qualitatives et quantitatives ad hoc.
- En résumé, plus de 2500 études sont sorties de ses bureaux, financées pour moitié par l'Etat et pour une part croissante par les entreprises⁸³. Celles-ci ont, là encore, compris avant l'Etat l'intérêt d'une telle structure : c'est la seule qui, en France, fasse de la prospective dans le domaine de la consommation, et c'est sa troisième qualité.

2. Les études de prospectives

En effet, outre un département spécialisé sur la consommation qui a pour mission de déterminer les habitudes de consommation des Français, le Crédoc dispose de départements qui essaient de déterminer la dynamique des marchés d'une part, et de les relier aux conditions de vie et aspirations des Français. La force du Crédoc se montre donc en trois temps :

⁸² <http://www.credoc.asso.fr/>

⁸³ Le département consommation est financé à 10% par l'Etat et 90% par les études qu'il livre au privé.

- déterminer qui consomme quoi,
- déterminer ce que les ménages sont prêts à consacrer en terme de prix à un type de produit donné,
- synthétiser les deux points précédents pour déterminer l'évolution probable des marchés.

La première question est complexe, du fait de la multiplicité des paramètres qui entrent en compte et du volume des données disponibles. En effet, les habitudes des consommations des Français peuvent être étudiées suivant la conjonction de trois facteurs : l'âge, la génération ou l'époque. Typiquement, certaines modes touchent tous les âges et les générations et sont purement des conséquences d'une certaine époque. D'autres consommations n'ont rien à voir avec la génération, sont intemporelles et ne dépendent que de l'âge du client. D'autres enfin sont le produit d'habitudes contractées jeune et qui seront suivies toute la vie, sans que les générations suivantes ou précédentes ne soient concernées. Pour chaque type de produit, le département consommation du Crédoc est capable de déterminer lequel de ces trois effets est prédominant.

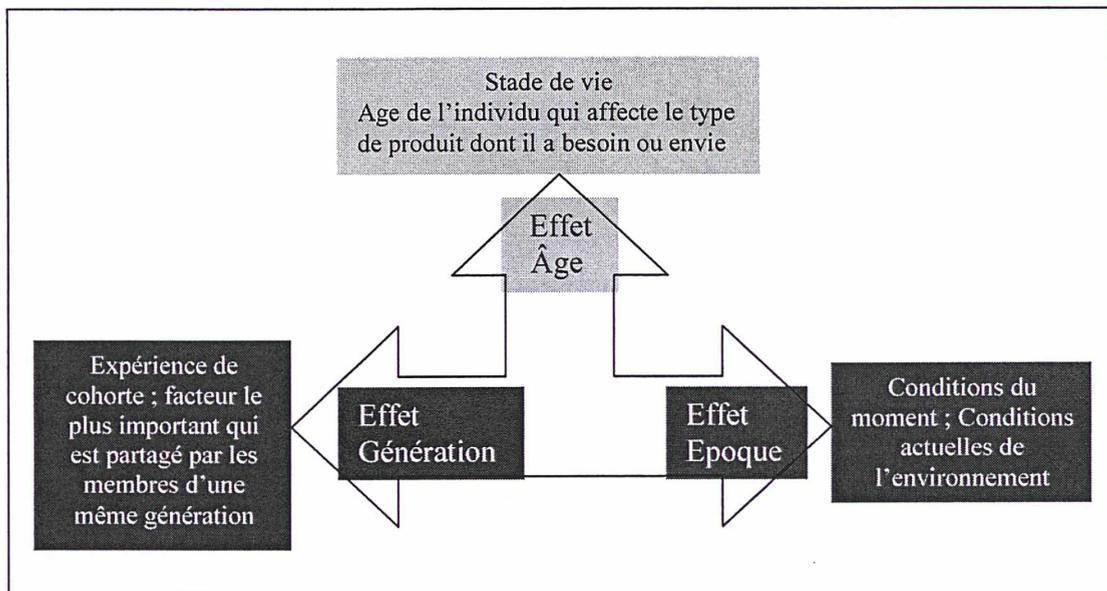


Figure 6 : Les trois effets explicatifs de la consommation

La seconde question est moins ardue : par des questionnaires très détaillés, le Crédoc compile une série d'informations sur les priorités que les Français accordent à telle catégorie de bien ou de service. Ce qui leur permet de voir que, par exemple, sur les huit dernières années, les ménages ont augmenté leur consommation de télécommunication de 30% et réduit dans le même temps leur consommation de textile et d'habillement de 20%. Le rapprochement de cette étude de priorités et la connaissance des segments de clientèle permet de déterminer quels seront les marchés qui vont croître en volume, quels seront ceux qui vont stagner en volume mais s'effondrer en prix... En bref, on peut avoir à disposition une parfaite cartographie des marchés en croissance et en déclin.

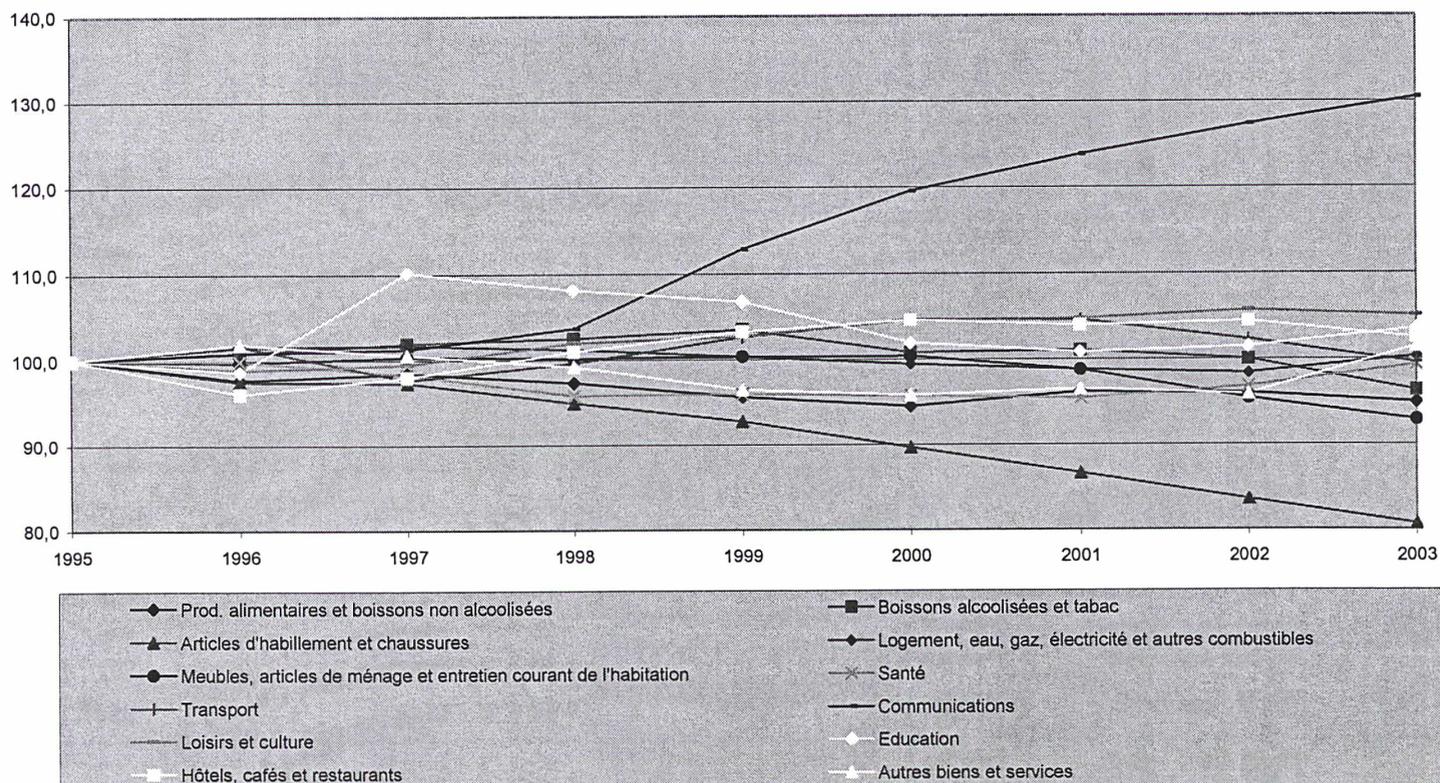


Figure 7 : L'allocation budgétaire des ménages, base 100 en 1995

B. L'intérêt de l'homme de bien, l'intérêt de l'homme d'action

Les arguments de cette partie découlent directement de ce qui précède. Par contre, les exemples qui les accompagnent ne sont que le reflet de notre opinion personnelle : ce mémoire a pour objectif de fournir au gouvernant un tableau de bord complet et exhaustif, qui lui permette d'actionner les leviers qu'il souhaite, en contrôlant l'effet produit. Il ne nous appartient pas d'indiquer dans quel sens actionner ces leviers.

1. Où et comment agir ?

Dans une société où la demande précède l'offre, celui qui sait quels sont les secteurs qui vont croître en volume d'un côté, en part dans le budget des ménages de l'autre, détient une information capitale ; mais ce n'est pas seulement l'investisseur ou l'entrepreneur qui a intérêt à savoir : l'homme d'Etat est lui aussi intéressé au premier chef.

Intéressé comme homme de bien, parce que s'il connaît les secteurs en déclin, il pourra prévoir, sur un plan macroéconomique, ce que certains souhaitent sur un plan plus microéconomique : anticiper les restructurations et les fermetures d'entreprises⁸⁴. Intéressé comme homme de bien, parce qu'il pourra vérifier, au travers de la qualité des

⁸⁴ Loïc Buffard et Julien Tognola, *Anticiper les Restructurations, incantation ou vrai remède*, Editions de l'Ecole des Mines de Paris, 2005

produits que consomme sa population, si le pouvoir d'achat de celle-ci baisse ou augmente.

Mais, en plus d'être un homme de bien, l'homme d'Etat est aussi un homme d'action. Comme homme d'action,

- il pourra se rendre compte des pénuries à venir et relancer des politiques industrielles pour les contrer s'il le souhaite – les professionnels de l'énergie sont dès aujourd'hui capables de prédire des pénuries d'électricité à dix ans, compte tenu des cycles et des habitudes de consommation, des moyens de production disponibles⁸⁵.
- il pourra lire les secteurs qui vont être en croissance et qui embaucheront à moyen ou long terme : il pourra favoriser le développement d'entreprises dans ce secteur en particulier, via la défiscalisation.
- il peut également favoriser les formations qui débouchent sur les métiers en croissance.

2. Les Services à la Personne

Un exemple très actuel est celui des services à la personne⁸⁶. Toutes les études montrent que ce secteur d'activité va croître, compte tenu du mode de vie et du travail croissant des femmes (crèches, livraison de courses, gardes d'enfants malades, femmes de ménages, cuisinières), des nouvelles dépendances liées à l'accroissement de la vie (personnes handicapées, à mobilité réduite, nécessitant une surveillance), etc. Moins qu'une question de gains de productivité atteignables, c'est la demande qui, croissant, va entraîner l'explosion de ce marché. Par conséquent, le plan du gouvernement actuel qui vise à favoriser l'accès et simplifier l'embauche de personnel de service ne fait qu'accompagner l'évolution de la société. Les entreprises comme le cabinet de conseil américain Deloitte et Touche ont déjà massivement recours à ce genre de services⁸⁷, proposant à leurs employés une série de services au bureau, qui s'étend de la garde d'enfants au service de voiture, en passant par la gym, le coiffeur...

Il est à regretter par contre que ces orientations ne s'accompagnent pas d'une politique volontariste de formation vers ces services : il est facile en effet de comparer dans chaque branche de service le nombre de personnes qui suivent des formations appropriées et le nombre de personnes qui seront ou seraient requises pour une adéquation entre offre et demande⁸⁸ - voir Annexe VI.

C. Vers une mesure locale de la consommation ?

1. Une mesure manquante

Une dernière dimension manque à ce tableau de bord à venir où figurent déjà les dimensions sectorielle et temporelle : la dimension géographique. Qu'il s'agisse du

⁸⁵ Voir les travaux de la Revue Française de Géopolitique

⁸⁶ Chèques emploi service de M. Borloo, avec l'inspiration de Mme Debonneuil

⁸⁷ <http://www.novethic.fr/novethic/site/dossier/index.jsp?id=20181&dos=20177>

⁸⁸ Voir à ce sujet le déficit d'infirmières actuel, par exemple Le Monde du 7 novembre 2003

Crédoc ou de l'Insee, aucun organisme public ou semi-public ne possède une vision de la consommation par zone. Le seul chiffre qui entre dans cette catégorie est fourni par l'Insee et donne... le nombre d'immatriculations de voitures par région et par trimestre⁸⁹ ! Or, pour en revenir à notre toute première partie, meilleure est la mesure si l'on restreint le champ d'observation. En l'occurrence, avoir une idée des consommations et des évolutions de cette consommation par région permet de connaître la richesse des zones, les impacts de plans sociaux, l'évolution d'un certain bien-être.

Pourtant, ces données qui nous apparaissent fondamentales ne sont pas difficiles à obtenir : il suffit de compiler les déclarations de TVA des entreprises ou des panels de données que possèdent d'autres acteurs. Sur le marché britannique par exemple, Tesco, l'équivalent de Carrefour, a instauré une politique extraordinairement forte de connaissance de son client, en l'incitant à livrer des informations personnelles contre des services mieux adaptés. Le résultat ne s'est pas fait attendre : Tesco possède une base de données gigantesque, qui lui permet de gérer intelligemment sa logistique et ses approvisionnements. En effet, il sait quel type de famille consomme quel type de produit, à quelle fréquence, et où. Ces listings, qu'il revend à prix d'or aux différents producteurs⁹⁰, lui permettent en outre de prévoir au plus juste les quantités à livrer pour les offres promotionnelles et de gérer ses stocks – voir Annexe VII.

2. Un quadruple intérêt

Or ces listings qui existent dans le monde de la grande distribution, une maison comme le Crédoc, que l'on doterait du réseau opérationnel de l'Insee, pourrait les mettre sur pied, moins précisément sans doute, mais dans tous les secteurs de marché et pas seulement les biens de consommation. Au lieu de prévoir les approvisionnements et de gérer les stocks, la problématique de l'Etat serait ensuite d'organiser au mieux le marché des compétences professionnelles et de stimuler les secteurs porteurs.

Le gouvernant trouverait un quadruple intérêt à cette base de données, si elle pouvait lui être mise à disposition :

- connaître la santé économique de son Etat, par zone (partie I);
- connaître la richesse globale de son pays (partie II) ;
- vérifier directement l'efficacité des politiques gouvernementales en mesurant les effets de la redistribution mise en place (partie III) ;
- enfin, comme on vient de le voir, prévoir les secteurs et zones de demande croissante et aider à l'instauration d'une offre publique ou privée en face.

⁸⁹ http://www.insee.fr/fr/insee_regions/centre/home/home_page.asp

⁹⁰ Près de 20% de la marge de Tesco est obtenue par cette vente de listings et d'informations.

VI. Les freins à l'adoption de la consommation

Le PIB est actuellement l'indicateur phare de l'économie et il semble illusoire de penser qu'il puisse s'effacer instantanément. Il convient donc de s'intéresser maintenant aux différentes utilisations du PIB pour voir si et comment la consommation pourrait s'y substituer ou les compléter. Il va d'ailleurs de soi qu'on ne saurait faire l'impasse sur le PIB, celui-ci permettant d'intégrer des problématiques qui sont absentes de l'optique consommation – investissement, valeur sociale. Les deux indicateurs pourraient alors coexister : comme nous l'avons montré au paragraphe IV.B Consommation et délocalisations, PIB et consommation donnent deux points de vue de la même réalité et il est donc intéressant de les conserver tous les deux.

A. Standard international

1. Puissance économique

Le PIB est actuellement un symbole de la puissance économique. Tout le monde a vu les classements économiques des pays par ordre décroissants de leur PIB, et c'est parce qu'un pays fait partie des sept premiers de cette liste qu'il peut participer au G7. La France peut, dès maintenant, aux côtés du PIB, publier sa consommation. Voyant les avantages certains, en terme de pilotage économique, que pourra tirer la France de ce nouvel indicateur, il est probable que d'autres pays suivront. Comme, par ailleurs, les Etats-Unis ont une consommation des ménages beaucoup plus dynamique que leur PIB, il semble improbable qu'ils s'opposent à une évolution des standards internationaux vers un nouveau tableau de bord incluant ou centré sur la consommation.

Les marchés financiers mondiaux sont à cet égard d'importants soutiens pour ce tableau de bord étatique modifié : ils s'intéressent déjà depuis longtemps à cette donnée, plus encore qu'aux chiffres de la croissance et autant qu'à ceux de l'emploi ou de la confiance des entrepreneurs. Ils ont compris qu'une augmentation de la consommation des ménages signifiait généralement pour les entreprises cotées une augmentation significative de leur carnet de commande et sans doute de leur profit.

Enfin, le développement fulgurant des investissements étrangers en Chine montre bien la transition qui est en train de se produire dans les esprits. Chacun cite à l'envi la formidable croissance du PIB chinois pour justifier ses investissements mais, plus que pour s'implanter dans « l'atelier du monde », c'est aussi ou surtout pour bénéficier d'un marché où la demande est en très forte croissance que les entreprises se tournent vers une « Chine enfin réveillée ». L'exemple de Carrefour qui développe son réseau chinois à toute vitesse est à cet égard complètement révélateur.

2. Pacte de stabilité

L'utilisation du PIB est également gravée dans le marbre des traités européens. Le Pacte de stabilité de la zone euro indique que le déficit des administrations publiques ne doit pas dépasser 3% du PIB, et que la dette publique ne doit pas dépasser 60% du même agrégat. Pour respecter leurs engagements européens, les pays de la zone sont donc obligés de mesurer leur PIB. Il existe toutefois un autre critère de stabilité qui n'utilise

pas de données macroéconomiques : c'est la « golden rule ». Il s'agit d'un critère clair : le budget de fonctionnement doit rester à l'équilibre, le secteur public ne peut s'endetter qu'à hauteur de ses investissements et les intérêts de la dette rentrent par la suite dans le budget de fonctionnement (ce qui signifie qu'on interdit aux intérêts d'être financés par des emprunts supplémentaires). En terme de comptabilité d'entreprise on parle de rentabilité positive de l'investissement. Ce critère est d'ailleurs logique et compréhensible pour chaque citoyen qui pense en bon père de famille : il est possible de s'endetter pour réaliser un gros achat, mais les mensualités de remboursement doivent pouvoir s'intégrer au budget familial.

Il présente aussi l'avantage de ne nécessiter aucune mesure précise de la situation macroéconomique du pays ; seule la connaissance du budget est nécessaire. Il est en outre plus apte à assurer la stabilité de la monnaie. C'est pour cette raison que ce critère de stabilité fut appliqué aux collectivités locales lors de la loi de décentralisation de 1982. Il ne fallait pas que la mauvaise gestion d'une région pût déstabiliser le franc. C'est aussi pour cette raison de stabilité monétaire et pour ne pas transférer une charge trop importante aux générations à venir que le Royaume-Uni se l'est imposé à lui-même. Il n'est donc pas absurde d'imaginer qu'un jour, il puisse remplacer le pacte de stabilité.

B. Gestion fiscale et sociale

1. Prévision des recettes fiscales

Le budget de l'Etat pour une année N est présenté dans la loi de finances déposée au Parlement en octobre N-1. Pour prévoir les recettes, le gouvernement utilise les prévisions de croissance du PIB. De nombreux modèles à la Direction du Budget permettent de prévoir l'évolution des différents impôts en fonction de cette croissance. Il semble donc peu probable au premier abord que la croissance du PIB puisse être abandonnée. Pourtant, ce n'est pas si évident. L'annexe VIII montre que les différents impôts et taxes qui existent en France vont perdre de l'importance au profit de la TVA. Cette taxe représente déjà deux fois plus de recettes que l'impôt sur le revenu. Cette taxe est payée intégralement par le consommateur final au moment de son achat, le commerçant jouant le rôle de percepteur. Cette ressource importante de l'Etat est donc directement proportionnelle à la consommation. Elle est donc beaucoup moins volatile que l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés. La consommation pourrait donc elle aussi servir de bon outil prédictif des recettes du gouvernement.

2. Système de redistribution

Nous avons vu que la consommation apporte un autre éclairage sur le système de redistribution. Il est donc probable que si les décideurs politiques s'y intéressaient plus, ce système pourrait être modifié. Dans ce cas, il y aurait forcément des perdants parmi les bénéficiaires du système actuel, lesquels risquent de s'opposer fortement à ce changement de perspectives. Il n'y a toutefois pas lieu de s'inquiéter. Si les politiques pensent que leur décision est la bonne, compte tenu de toutes les informations dont ils disposent, ils peuvent s'appuyer sur les nouveaux bénéficiaires pour faire avancer leurs réformes.

C. Vers une évolution des mentalités ?

Dans l'imaginaire collectif, la production est une activité noble de création de richesses, de construction tandis que la consommation est une activité vile d'oisiveté et de destruction. Ces idées sont inscrites depuis longtemps dans l'esprit de nos concitoyens, elles sont véhiculées par les grandes religions monothéistes, par l'idéologie révolutionnaire opposée à la « société de consommation ». On oppose les grands rois bâtisseurs et les dépensiers, les économes ministres Sully ou Colbert contre le prodigue Fouquet. Il est vrai qu'il semble difficilement imaginable qu'Arlette Laguiller commence son discours par « Consommateurs, consommatrices » et non pas son traditionnel « Travailleurs, travailleuses ». C'est toutefois oublier que les travailleurs et les consommateurs ne sont pas différents. Chaque Français est à la fois travailleur et consommateur, et de plus en plus aussi capitaliste par l'intermédiaire de certaines formules de retraite tel le PERP.

La consommation et la production ne sont pas des activités humaines qui s'opposent, mais des activités complémentaires. C'est pour consommer que l'on produit. Il est vrai qu'un cadre dirigeant ou un chercheur peut trouver son travail passionnant et se suffisant à lui-même, mais un ouvrier à la chaîne ou un vendeur dans un centre d'appel sont en général principalement motivés par leur salaire qui leur permettra de consommer.

Le rééquilibrage de la vision économique vers la consommation permet aussi une modification importante de la pensée économique. Encore obnubilés par la vision d'une société de manque, nous produisons, persuadés que la production s'écoulera ; comme ce n'est plus le cas, nous essayons de soutenir la demande en face par une politique keynésienne. En raisonnant du point de vue du consommateur, nous pouvons rechercher la demande potentielle pour avoir une production qui répond à ses attentes. A l'aide de ses bases de données citées plus haut, Tesco essaie d'adapter l'offre présente dans ses magasins aux préférences de la population, plutôt que d'essayer de la convaincre qui ce qui est présent dans ses magasins est ce qui est le mieux pour elle.

Conclusion

En 1830, quelqu'un qui naissait avait une espérance de retraite quasi-nulle ; il se mettait à travailler dans les mines, à la ferme ou dans les usines dès l'âge de 7 ans ; il ne bénéficiait pas non plus des congés payés, des 35 heures... Bref, produire représentait pour lui 85% de sa vie éveillée. Les transferts de richesse étaient purement limités au cadre familial.

La situation a bien changé aujourd'hui : les enfants ne travaillent plus, les étudiants restent souvent au foyer de leurs parents jusqu'à la fin de leur doctorat, les adultes peuvent profiter d'au moins vingt années pleines de retraite heureuse, et d'ici là, ils disposent de congés, de RTT... Aujourd'hui, produire ne représente plus que 14% du temps éveillé. Aujourd'hui, les transferts de richesse sont partout : vers les enfants ou étudiants, vers les retraités, vers ceux qui n'ont pas d'emploi, vers les zones en retard de développement du reste de l'Europe... Le rôle de l'Etat est donc de veiller sur les 86% de notre vie où nous bénéficions des richesses que nous produisons pendant les 14% consacrés au travail.

L'homme politique aujourd'hui continue d'espérer traiter correctement sa tâche concernant 86% de notre vie éveillée, celle, accessoirement, pendant laquelle nous votons, en ne regardant que les 14% du temps où nous travaillons. Pour ce faire, l'Etat dispose de plusieurs politiques : économie communiste, économie de marché, fortement redistributive ou non, redistribution gérée par le public ou le privé, par des impôts, des taxes ou des cotisations sociales... Il ne nous revient pas le rôle de trancher à sa place. Pour autant, il nous est possible de lui proposer la consommation comme indicateur principal. Elle lui permet de regarder le problème des transferts de richesse en conservant la vision globale du problème : l'homme consomme pendant 100% de sa vie. Même lorsqu'il dort, il consomme encore un loyer fictif ou réel.

Il est légitime de penser que le Crédoc, seul ou avec l'appui de l'Insee peut aider les hommes d'Etat de demain à s'approprier cet indicateur.

Il est tout aussi légitime de penser que ces chiffres lui indiqueront les vecteurs d'action, tant locale que globale pour adapter l'inclinaison de sa politique.

Il est légitime en outre de penser qu'adopter un indicateur qui corresponde mieux au mode de vie du citoyen permettra à l'homme politique de mieux comprendre les aspirations de ce dernier et, ce faisant, de réaliser pleinement sa fonction d'homme de bien.

Il est légitime enfin de penser que les obstacles à l'instauration de ce nouveau tableau de bord seront aussi puissants que la démonstration qui l'a amené, mais le désir pour l'homme politique de recouvrer la vue sur la vie économique de son Etat devrait constituer un moteur suffisant pour en venir à bout.

Bibliographie

A. Livres

- ABRAHAM-FROIS Gilbert, *Economie Politique*, Economica
- ALLAIN Rémy, BAUELLE Guy et GUY Catherine, *Le polycentrisme, un projet pour l'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, collection Espace et Territoires, 2003
- ARCHAMBAULT Edith, *Comptabilité Nationale*, Economica
- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Pocket
- BOURDU Jacques, *Une vraie réforme fiscale : Moins de dépenses publiques pour moins d'impôts*, François-Xavier de Guibert, 2005
- DEBONNEUIL Michèle, *Productivité et emploi dans le tertiaire*, Rapport du CAE, La Documentation Française, 2004
- Compétitivité*, Rapport du CAE, La Documentation Française, 2003
- EICHENGREEN Barry & VASQUEZ Pablo, "Institutions and Economic Growth in Postwar Europe: Evidence and Conjectures" in Bart van Ark (ed.), *Institutions and the Economic Performance of Nations*, 2000
- FOURQUET François, *Les comptes de la puissance, une histoire de la Comptabilité nationale et du Plan*, Encre
- KUZNETS Simon, *National Income and Its Composition, 1919–1938*, 1941
- LEVY Michel-Louis, *Comprendre les Statistiques*, p101
- MER Francis, *Vous, les politiques...*, Albin Michel, 2003
- PIRIOU Jean-Paul, *La comptabilité nationale*, La Découverte (collection Repères)
- RAWLS John, *A Theory of Justice*. Cambridge, Massachusetts: Belknap Press of Harvard University Press, 1971
- Political Liberalism. The John Dewey Essays in Philosophy*, 4. New York: Columbia University Press, 1993
- THATCHER Margaret, Rt Hon. Baroness, *The Downing Street Years*, Harpencollins, 1993
- TOCQUEVILLE Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution*, I 210-213, Folio Histoire
- VANOLI André, *Une histoire de la comptabilité nationale*, La Découverte, 2002

B. Articles

BOURGAIN Arnaud & PIERETTI Patrice, *Analyse de la productivité totale des facteurs dans l'industrie luxembourgeoise*, CREA (CRP-CU), Document de travail CREA – Cellule de Recherche en Economie Appliquée CRP-CU Luxembourg, février 1999

CHARLEMAGNE, *Flat is beautiful*, *The Economist*, March 5th 2005

Council of Economic Advisors, *The Economic Report Of The President*, janvier 2001

DANIEL Jean-Marc, Editoriaux dans le magazine Sociétal, 2005

DAVEZIES Laurent, « My territory is rich... selon quels indicateurs ? » *Informations Sociales*. N°121 – janvier 2005

" Le PIB régional comme critère unique d'allocation des fonds structurels: une bouillabaisse avec un seul poisson? " Communication au colloque ATM-CRERI" Europe Méditerranée: vers quel développement? ". Université de Toulon et du Var. 27-29 mai 1998-Ile de Bendor (Bandol). Proposé à la publication à la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*. OEIL-IUP-UPVM, Créteil, polyg. 11 pages

Le développement local revisité, conférence à l'Ecole de Paris, avril 2002

FERNANDEZ Alain, *Les Nouveaux Tableaux de bord des Managers, Le projet décisionnel dans sa totalité*, Editions d'organisation, 2003

FLEURBAEY Marc, "Health, equity and social welfare", 2004

"Social choice and just institutions: New perspectives", 2002. IME Working Paper, Bielefeld

"Social preferences for the evaluation of procedures", 2003

"Two criteria for social decisions", 2004

"Economics and Economic Justice", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Summer 2004 Edition)*, Edward N. Zalta (ed.), URL = <http://plato.stanford.edu/archives/sum2004/entries/economic-justice/>

"Peut-on mesurer le bien-être?", in M. Debonneuil, L. Fontagné, *Compétitivité*, CAE, Paris: La Documentation Française, 2003

GADREY Jean et JANY-CATRICE Florence, *Les indicateurs de richesse et de développement, Un bilan international en vue d'une initiative française*, Rapport de recherche commandité et financé par la DARES, 2003

GADREY Jean, *De la mesure statistique de la croissance et des performances économiques à l'évaluation démocratique des modes de développement*, Colloque "Statistique publique, évaluation et démocratie, 21 mars 2001

Croissance et productivité, Des concepts obsolètes ? Conférence à l'école de Paris, 3 octobre 1997

- GORDON Robert J., *Deux siècles de croissance économique : l'Europe à la poursuite des Etats-Unis*, Université de Northwestern et NBER, (Traduit de l'américain par Hélène Baudchon, économiste au DAP, OFCE)
- GREENSPAN Alan, Discours au comité des Finances du Sénat américain, 23 juin 2005
- JESINGHAUS Jochen, *Indicators for Decision Making*, European Commission, 1997
- LEQUILLER François, *Is there double counting of taxes on products in the GDP?*
Journal de l'OCDE
Is GDP a satisfactory measure of growth? Journal de l'OCDE
GDP and GNI, Journal de l'OCDE
- MADDISON Angus, *The World Economy: A Millennial Perspective* (Paris: OECD, 2001), Chapter 1, "Introduction and Summary," pp. 17-25
- PERRET Bernard, *Indicateurs sociaux, Etat des lieux et perspectives*, Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale, Papiers du CERC, 2002
- RAWLS John, "The Sense of Justice." *Philosophical Review* (July 1963), 72 (3): 281-305
"Some Reasons for the Maximin Criterion." *American Economic Review* (May 1974), 64 (2): 141-146
- RIVELINE Claude, *Les Lunettes du Prince*, Les Annales des Mines, 1984
De l'urgence en gestion, Gérer et Comprendre, Les Annales des Mines, 1991
- VENETOULIS Jason & COBB Cliff, *The Genuine Progress Indicator 1950-2002 (2004 Update)*, Sustainability Indicators Program March 2004

C. Sites internet

1. France

ANPE : <http://www.anpe.fr/>

CEREQ : <http://www.cereq.fr/>

Crédoc : <http://www.credoc.asso.fr/>

DARES : http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_f.html

Insee : www.insee.fr/

Ministère de l'Éducation Nationale : <http://www.education.gouv.fr/index.php>

Plan : <http://www.plan.gouv.fr/>

2. Organismes Internationaux

BIT : <http://www.ilo.org/public/french/>

Chambre de commerce et d'industrie en Allemagne : <http://www.francoallemand.com/> ou
<http://www.ccfa.de/>

Commission Européenne : <http://europa.eu.int/>

Conseil Economique et Social des Nations Unies : <http://www.un.org/french/ecosoc/2005>

Eurostat : <http://epp.eurostat.cec.eu.int/>

OCDE : www.oecd.org, notamment les travaux et documents du forum de Palerme, 10-13 novembre 2004.

PNUD : <http://www.undp.org/french/>

3. Organismes Etrangers

Australie : <http://www.abs.gov.au/>

Irlande : <http://www.cso.ie/>

Québec : <http://www.gouv.qc.ca/>

Suisse : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

UK : <http://www.statistics.gov.uk/>

USA: Bureau of Economic Analysis Regional Economic Accounts :

<http://www.bea.doc.gov>

CIA : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/>

GAO : <http://www.gao.gov/>

Réserve Fédérale Américaine, Federal Deposit Insurance Corporation,

http://www.ny.frb.org/research/regional_economy/regionalindicators.html

US Census Bureau, Foreign Trade Statistics :

<http://www.census.gov/foreigntrade/www/>

Annexes

Table des annexes

Table des annexes	49
Annexe I : Le mécanisme des Fonds Structurels Européens.....	50
Annexe II : Les différences entre revenu et PIB aux Etats-Unis.....	53
Annexe III : La Chine appartient-elle aux Etats-Unis ?	54
Annexe IV : Les remises en cause de l'indicateur PIB.....	56
Annexe V : Les travaux sur la PPA	59
Annexe VI : Les services à la personne, une question de formation.....	60
1. L'enjeu est considérable.....	60
2. Quels sont ces profils que l'on recherche ?	61
3. Y a-t-il adéquation entre les offres et les demandes d'emploi ?.....	63
4. Est-il réellement possible d'adapter la demande à l'offre ?	64
5. Une volonté politique.....	64
Annexe VII : Tesco et la connaissance du consommateur	66
Annexe VIII : Les implications fiscales de la théorie	67
Table des illustrations	69
Table des tableaux	69

Annexe I : Le mécanisme des Fonds Structurels Européens

1. Système 1994-1999

a. Les Objectifs prioritaires et les Fonds structurels

Les règlements adoptés en 1993 pour la période 1994-1999 avaient fixé 6 Objectifs prioritaires pour les Fonds structurels.

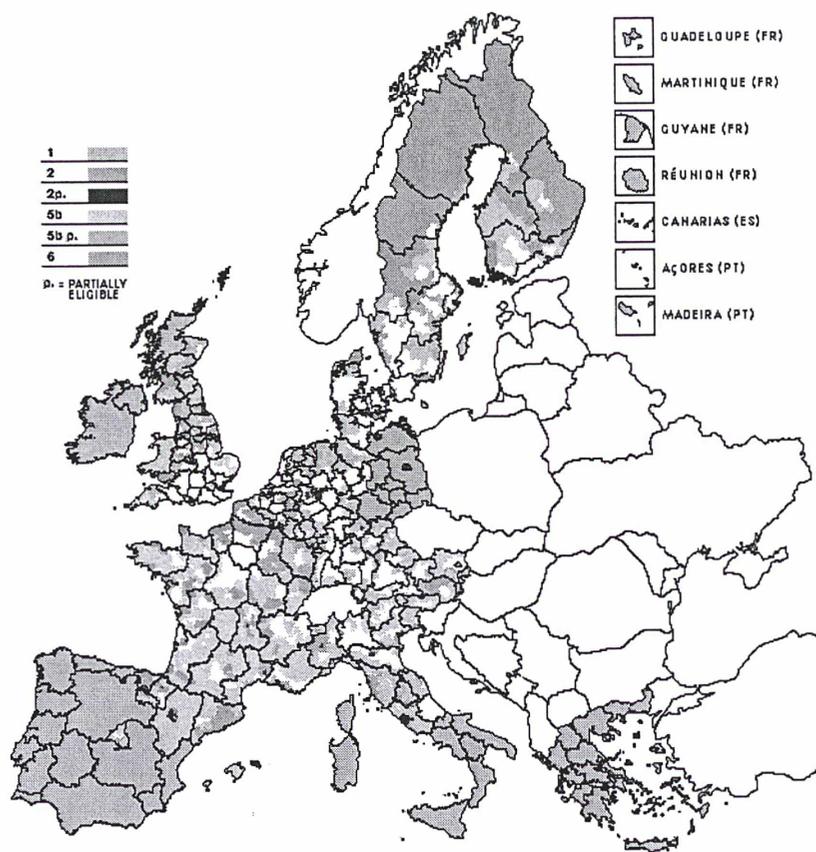


Figure 8 : L'allocation des Fonds Structurels entre 1994 et 1999

- Objectif 1 : promouvoir le développement et l'ajustement structurel des régions en retard de développement, sur base du critère général du PIB par habitant inférieur à 75% de la moyenne communautaire.
- Objectif 2 : reconvertir les régions gravement affectées par le déclin industriel
- Objectif 3 : combattre le chômage de longue durée, faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et intégrer les personnes exposées à l'exclusion du marché du travail
- Objectif 4 : faciliter l'adaptation des travailleurs et travailleuses aux mutations industrielles et à l'évolution des systèmes de production
- Objectif 5a : accélérer l'adaptation des structures agricoles dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune et faciliter les mesures d'adaptation des structures de la pêche dans le cadre de la révision de la Politique commune de la Pêche.

- **Objectif 5b** : faciliter le développement et l'ajustement structurel des zones rurales. De plus, un nouvel Objectif pour les Fonds structurels a été créé par l'Acte d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède:
- **Objectif 6** : promouvoir le développement des régions très peu peuplées.

b. Ressources financières

La réglementation de 1993 précisait les ressources financières mises à la disposition des Fonds structurels, conformément aux montants décidés lors du Conseil européen d'Edimbourg en décembre 1992. Converti en prix 1999, le montant total prévu pour l'allocation des Fonds structurels entre 1994 et 1999 est de 163 milliards d'euros.

Etat membre	Objectif 1	Objectif 2	Objectifs 3 et 4	Objectif 5a	Objectif 5b	Objectif 6
Belgique	730	342	465	195	77	-
Danemark	-	119	301	267	54	-
Allemagne	13 640	1 566	1 942	1 143	1 227	-
Grèce	13 980	-	-	-	-	-
Espagne	26 300	2 416	1 843	446	664	-
France	2 190	3 774	3 203	1 933	2 238	-
Irlande	5 620	-	-	-	-	-
Italie	14 860	1 463	1 715	814	901	-
Luxembourg	-	15	23	40	6	-
Pays-Bas	150	650	1 079	165	150	-
Autriche	162	99	387	380	403	-
Portugal	13 980	-	-	-	-	-
Finlande	-	179	336	347	190	450
Suède	-	157	509	204	135	247
Royaume-Uni	2 360	4 581	3 377	450	817	-
Total UE	93 972	15 360	15 180	6 916	6 862	697

Table 8: Répartition indicative de l'allocation par Objectif et par pays (en millions d'Ecus 1994)

2. Système 2000-2006

a. Les Objectifs prioritaires et les Fonds structurels

Les Objectifs prioritaires

Trois Objectifs prioritaires sont définis pour la période 2000-2006:

i. **Objectif 1 : promouvoir le développement et l'ajustement structurel des régions en retard de développement**

L'intitulé de cet Objectif demeure inchangé; la réglementation prévoit que les zones aujourd'hui éligibles à

l'Objectif 6 ainsi que les régions ultrapériphériques telles que définies par le Traité d'Amsterdam soient intégrées à l'Objectif 1 pour la période 2000-2006.

ii. **Objectif 2 : soutenir la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle**

Ce nouvel Objectif, centré sur la reconversion économique et sociale, rassemble les Objectifs 2 et 5b de la période actuelle et il est en outre élargi à d'autres zones (zones urbaines en difficulté, zones en crise dépendantes de la pêche et zones en reconversion fortement dépendantes des services) confrontées au même problème de manque de diversification économique.

iii. Objectif 3 : soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi

Ce nouvel Objectif rassemble les anciens Objectifs 3 et 4 et il est à rapprocher du nouveau titre sur l'emploi prévu dans le Traité d'Amsterdam. Il peut intervenir sur tout le territoire de l'Union européenne sauf dans les régions concernées par le nouvel Objectif 1, en tenant compte des besoins généraux des zones confrontées à des problèmes structurels de reconversion économique et sociale. Il constitue le cadre de référence en matière de développement des ressources humaines dans un Etat membre, sans préjudice des spécificités régionales.

b. Objectif 1 : développement des régions en retard de développement

Pour la période 2000-2006, la réglementation prévoit que la Commission européenne établira la liste des régions éligibles en application stricte du même critère que précédemment, à savoir: les régions NUTS II dont le Produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire. Les PIB par habitant sont mesurés en standards de pouvoir d'achat à partir des données communautaires disponibles pour les trois dernières années, c'est-à-dire 1994-1995-1996, le 24 mars 1999 (jour correspondant à l'accord du Conseil européen de Berlin).

c. Ressources financières

Pour la période 2000-2006, le Conseil européen de Berlin a décidé que le montant total de l'allocation des Fonds structurels pour la période 2000-2006 sera de 195 milliards d'euros.

La répartition des ressources budgétaires entre les Objectifs a été effectuée de manière à réaliser une concentration significative en faveur des régions concernées par l'Objectif 1.

- 69,7% de la dotation des Fonds structurels seront alloués à l'Objectif 1, y compris 4,3% au titre du soutien transitoire (pour un total de 135,9 milliards d'euros).
- 11,5% de la dotation des Fonds structurels seront alloués à l'Objectif 2, y compris 1,4% au titre du soutien transitoire (pour un total de 22,5 milliards d'euros).
- 12,3% de la dotation des Fonds structurels seront alloués à l'Objectif 3 (pour un total de 24,05 milliards d'euros).
- 0,5% de la dotation des Fonds structurels est alloué à l'IFOP pour les actions d'accompagnement de la politique commune de la pêche en dehors de l'Objectif 1 (pour un total de 1,1 milliard d'euros).

Pour chacun des Objectifs, la Commission établira une répartition indicative des crédits entre Etats membres sur base de critères objectifs en tenant compte des spécificités liées à l'emploi.

Annexe II : Les différences entre revenu et PIB aux Etats-Unis

Les chiffres présentés ci-dessous sont issus d'un recouplement entre deux fichiers disponibles sur le site du Bureau of Economic Analysis, segment Regional Economic Accounts : le PIB par habitant des 50 Etats Américains plus le District of Columbia (Washington DC), et le revenu par habitant de ces mêmes Etats. Le PIB est corrigé des dépenses de l'Etat Fédéral, pour obtenir un GSP (gross state product) ou PEB (produit de l'Etat brut). Sont présentés les classements pour chacune des deux colonnes et les différences de classements pour montrer les grands écarts.

On voit dans le tableau ci-dessous que les Etats qui sont les plus riches, au titre de la production, ne le sont pas quand on regarde les revenus : le District of Columbia voit sa richesse divisée par 2,4 selon que l'on regarde l'un ou l'autre, le Delaware, connu pour sa législation favorable à l'implantation des sièges sociaux, perd sept places quand on examine la richesse qui y est réellement créée. A contrario, les Etats résidentiels proches de Manhattan (New Jersey, Connecticut, New Hampshire, Pennsylvanie), de Washington DC (Maryland, Rhodes Island) ou autour de Boston (Massachusetts, Vermont, Maine) gagnent un grand nombre de places au classement si on veut bien les mesurer sous un autre jour que celui de la production. Au sud, il semble être préférable à une industrie de s'implanter en Géorgie – Coca-cola – mais il reste meilleur de vivre en Floride, les deux Etats inversant pratiquement leur classement, avec 20 positions d'écart !

	GSP / Hab 2003	Rank / GSP	Revenu / Hab 2003	Rank / Revenu	Ranks Delta
District of Columbia	119 068	1	48 446	1	-
Connecticut	47 532	3	42 972	2	1
New Jersey	43 991	6	39 577	3	3
Massachusetts	44 874	5	39 504	4	1
Maryland	36 625	15	37 446	5	10
New Hampshire	36 034	17	35 140	7	10
Delaware	57 641	2	34 199	9	(7)
Alaska	45 846	4	33 213	14	(10)
Rhode Island	34 375	26	32 038	17	9
Pennsylvania	34 674	25	31 911	18	7
Vermont	31 670	35	30 888	21	14
Florida	30 619	39	30 098	26	13
Maine	29 824	40	29 164	29	11
Texas	34 993	22	29 074	30	(8)
Georgia	35 250	19	29 000	31	(12)
Iowa	33 390	28	28 340	37	(9)
North Carolina	35 651	18	28 071	38	(20)
Oklahoma	27 132	47	26 719	40	7
Utah	31 026	37	25 407	46	(9)
Mississippi	23 981	51	23 466	51	-

Table 9 : Les différences entre Etats Américains

Annexe III : La Chine appartient-elle aux Etats-Unis ?

Les Etats-Unis ont eu un déficit commercial de 651 milliards de dollars⁹¹ en 2004. Ce déficit explique pourquoi au cours de cette année, le dollar a chuté comparé à de nombreuses monnaies. Pourtant, avec un tel déficit qui représente près de 6% du PIB, beaucoup de pays auraient connu une crise monétaire de plus grande ampleur. Qu'y a-t-il donc de si particulier aux Etats-Unis ?

Le pays avec lequel les Etats-Unis sont le plus déficitaire est la Chine avec 162 milliards de dollars. Or, la Chine entretient avec les Etats-Unis une relation monétaire contrôlée ; sa monnaie est liée au dollar. Le taux de change a été fixé par le gouvernement chinois à 8,2765 yuans pour un dollar. Pour tenir un tel taux de change, il faut que le gouvernement contrôle les changes et qu'aucun yuan ne soit autorisé à quitter la Chine. La relation commerciale implique qu'il y a des dollars qui arrivent en Chine. Le surplus est alors conservé dans les réserves de la banque centrale qui émet des yuans en contrepartie. Si un jour la balance commerciale s'inverse, la banque centrale pourra détruire des yuans et réutiliser ses dollars sur les marchés internationaux. Tout se passe comme si en Chine on utilisait des dollars, seuls les billets sont différents. Quand l'Etat de New York achète des biens au New Jersey, ses billets partent vers cet Etat qui les utilise tels quels. La technique chinoise consiste juste à modifier les billets. Sur le marché international, le commerce avec la Chine se fait donc en dollars, la Chine utilisant les dollars fournis par les Etats-Unis pour s'approvisionner.

Cette relation sino-américaine est toutefois déséquilibrée. La Chine est obligée de suivre la politique monétaire américaine sans pouvoir la fixer. De plus, si la Chine devient un jour déficitaire commercialement, elle devra replacer ses dollars sur le marché, jusqu'à ce qu'elle n'en ait plus et devra alors dévaluer⁹². Cette politique n'est soutenable par la Chine que si sa monnaie est sous-évaluée. Tant que la balance américaine avec la Chine reste déficitaire, pour conserver leur taux de change, les Chinois sont obligés d'accepter tous les dollars provenant de l'extérieur. Les Etats-Unis ont donc la possibilité d'imprimer autant de dollars qu'il leur plaît pour acheter des biens chinois. La banque centrale chinoise devient alors une vraie « poubelle à dollars »⁹³. La Chine semble donc supporter tous les désagréments de cette relation ; elle en supporte en fait des désagréments limités et continus dans le temps. Les Etats-Unis eux supportent un risque soudain. Si la Chine décide de sortir brutalement de cette relation, la valeur du dollar s'effondre totalement, corrigeant violemment le pouvoir d'achat des citoyens américains ce qui peut provoquer une crise sociale de grande ampleur.

La Chine n'est pas le seul pays à avoir cette relation avec le dollar. L'Arabie Saoudite, le Venezuela ainsi que de nombreux pays de l'OPEP ont choisi cette voie. Le solde du commerce extérieur entre les Etats-Unis et ces pays s'élevait à environ 220 milliards de dollars en 2004. Ces pays et les Etats-Unis forment ensemble la zone dollar. Cette zone a un déficit commercial avec l'extérieur beaucoup plus faible que les Etats-Unis car

⁹¹ US Census Bureau, Foreign Trade Statistics

⁹² C'est cette impossibilité de conserver le lien entre baht thaïlandais et dollar américain qui a déclenché la crise asiatique de 1997

⁹³ Expression créée par John Maynard Keynes

beaucoup sont aussi bénéficiaires envers l'extérieur. Par exemple, le déficit commercial des Etats-Unis envers l'Union Européenne s'est élevé à 109 milliards de dollars alors que le déficit de la zone dollar envers l'Union Européenne n'a été que d'environ la moitié.

De plus, certains pays qui ne sont pas dans la zone dollar sont intervenus à de nombreuses reprises sur le marché des changes pour éviter la hausse de leur monnaie face au dollar. Ce fut le cas par exemple du Japon et de la Corée du Sud. Le déficit commercial des Etats-Unis envers ces pays fut d'environ 220 milliards de dollars en 2004. Le déficit des Etats-Unis avec les pays n'étant pas intervenus se réduit donc à environ 210 milliards de dollars, ce qui est beaucoup plus faible que la balance commerciale totale.

De même que personne ne s'inquiète du déficit commercial envers le Texas des autres Etats américains pour la stabilité du dollar, il n'est pas étonnant que le déficit des Etats-Unis envers la zone dollar n'influence pas cette monnaie. La seule question est de savoir quand le pays qui produit voudra quitter cette alliance économique. Il est peu probable que le Texas fasse sécession, mais la Chine ou l'Arabie Saoudite⁹⁴ peuvent quitter la zone dollar.

Pays ou zone	Balance commerciale avec les Etats-Unis 2004 milliards de dollars
Algérie	6
Arabie Saoudite	16
Brésil	7
Canada	66
Chine	162
Corée	20
Hong Kong	- 6
Inde	9
Indonésie	8
Irak	8
Israël	5
Japon	76
Malaisie	17
Mexique	45
Nigeria	15
Taiwan	13
Thaïlande	12
Amérique latine (hors Mexique)	37
Union Européenne	109
Monde	651

Table 10 : Balance commerciale entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux⁹⁵

⁹⁴ Suite à la forte chute du dollar en 2003, l'Arabie Saoudite a envisagé de lier le ryal non au seul dollar mais à un panier constitué du dollar et de l'euro.

⁹⁵ US Census Bureau, Foreign Trade Statistics

Annexe IV : Les remises en cause de l'indicateur PIB

Les remises en cause de l'indicateur production ont été extrêmement nombreuses par le passé, tournant autour de deux thèmes principaux : des problèmes très techniques, de mesure, et des problèmes plus théoriques, visant à montrer que le PIB ne représente pas le bien-être des populations.

1. Problèmes liés à la justesse formelle du PIB

Il existe de nombreux problèmes liés aux méthodes de calcul du PIB. Nous n'allons en relever qu'une, qui nous a été signalée par M. François Lequiller, chef des comptes nationaux à l'OCDE. Il s'agit du double compte des taxes dans le PIB.

Ce qui suit est une traduction in extenso d'un article de M. Lequiller.

Avant de démontrer ceci, rappelons les définitions du PIB : il y a trois manières de l'obtenir.

- Vision production : toutes les productions aux prix de base moins somme des consommations intermédiaires aux prix des acheteurs plus toutes les taxes moins les subventions, sur les produits.
- Vision dépenses : Consommation finale des ménages, Investissement public, Investissement privé, coût de l'administration, exportation – importation.
- Vision revenus : somme des salaires des employés plus les profits opérationnels, plus toutes les taxes moins les subventions, sur la production.

Dans une économie très simplifiée que nous allons utiliser pour illustrer le problème, nous avons deux industries : une industrie manufacturière, qui fabrique un bien de consommation et l'administration, qui organise un service d'éducation, consommée par les ménages. Il n'y a pas d'importation ou d'exportation. Pour payer les professeurs, le gouvernement utilise une taxe sur la valeur ajoutée de 20%. Les deux industries n'ont comme facteur de production que le travail. Pour simplifier, nous supposons que l'industrie fonctionne à marge nulle. Tous les revenus sont donc des revenus des employés.

Nous avons donc la situation suivante en comptes nominaux :

	<i>Production</i>	<i>TVA</i>	<i>Consommation intermédiaire</i>	<i>Consommation finale</i>
<i>Biens manufacturés</i>	100	20	0	120
<i>Education</i>	20			20

Les 20 de TVA générés par la vente de la production de 100 de biens manufactures (et qui correspondent à une consommation de 120 aux prix de marché) financent la production de services d'éducation par le gouvernement. Le service est consommé par les ménages et évalué à ses coûts, soit 20 (on suppose que le déficit de l'Etat est nul). Dans cette économie, le PIB est de 140 : 100 (valeur ajoutée aux prix de base de l'industrie) + 20 (valeur ajoutée de l'éducation nationale) + 20 (taxes sur les produits) si

on regarde la vision production, 120 de consommation de biens manufacturés + 20 de consommation de service d'éducation dans l'approche dépense, etc.

En utilisant l'approche dépenses, on peut comprendre qu'il y a des bases pour la thèse du double compte. Les 20 de TVA semblent apparaître deux fois. Une fois comme part des biens manufacturés, une fois comme financement du coût de l'éducation nationale. Une conséquence malvenue de cette situation est que le niveau de PIB est affecté par le mode de financement de l'Etat. Imaginons qu'il décide de privatiser l'Education Nationale. Les chiffres deviendraient alors ceci :

	<i>Production</i>	<i>TVA</i>	<i>Consommation intermédiaire</i>	<i>Consommation finale</i>
<i>Biens manufacturés</i>	100	0	0	100
<i>Education</i>	20			20

Avec cette nouvelle politique, le PIB serait égal à 120 et non 140 : 100 (valeur ajoutée aux prix de base de l'industrie) + 20 (valeur ajoutée de l'éducation nationale) + 0 (taxe sur les produits) – vision production – ou 100 de consommation de biens manufacturés + 20 de consommation de service d'éducation – approche dépenses.

Donc un changement dans le mode de financement des services procurés par le gouvernement, sans aucun autre changement, change le niveau du PIB nominal. Une situation similaire serait survenue si c'était une taxe sur les revenus et non sur les produits qui avait remplacé la TVA.

En conclusion, la comptabilité nationale consiste en une série de conventions ou de définitions. La plupart ont des propriétés positives, parfois au coût de moins avantageuses. Une autre conséquence est que les comparaisons internationales de niveaux de PIB par habitant dépendent de la structure entre taxes directes et indirectes. Un pays qui finance ses activités publiques par des taxes indirectes aura un PIB plus important que celui qui les finance par des impôts sur le revenu.

2. Problèmes liés à la justice (injustice) théorique du PIB

Il nous faut sur ce point renvoyer aux travaux de Jean Gadrey, qui a écrit sur les défauts du PIB, ses inclusions qui vont contre la notion même de bien-être, ses exclusions d'éléments vitaux...

En ne prenant en compte que les transactions monétaires, il omet beaucoup de ce que les personnes valorisent et des activités qui servent les besoins primordiaux. Par exemple, il ne compte pas les services gratuits – volontariat dans les communautés, bénévoles auprès des enfants, des personnes âgées. Le PIB ignore également la valeur des loisirs, du temps passé en famille ou avec les amis. Il néglige les contributions de l'environnement, l'air pur ou l'eau propre, le climat modéré ou la protection contre les rayons du soleil.

Comme on l'a vu, le PIB inclut seulement une partie de l'activité économique ; d'autre part, il ne fait pas de distinction entre les transactions qui contribuent à augmenter le bien-être et celles qui tendent à le réduire (armes, pollution...) En cela, il agit comme un compte de résultat où l'on additionnerait les dépenses aux recettes au lieu de les soustraire.

Ce type d'économie idéale est beaucoup plus facile à décrire qu'à chiffrer. Comment mettre un prix sur l'absence de criminalité dans les rues, par exemple ? C'est ce que des chercheurs ont fait avec le GPI (Genuine Progress Indicator). Ils ont attribué une valeur à chacun des facteurs ci-dessus, en positif comme en négatif, ce qui permet de chiffrer une autre forme de croissance. L'intérêt de ce graphique est qu'il montre que si le PIB a crû énormément en cinquante ans (multiplication par trois), il n'en est pas de même avec une quantité qui, si l'on peut en discuter le mode de calcul, s'approche de manière plus intuitive du bien-être.



⁹⁶ http://www.redefiningprogress.org/newpubs/2004/gpi_march2004update.pdf

Annexe V : Les travaux sur la PPA

Pour comparer le PIB d'un pays entre deux années différentes, on utilise un indice des prix pour supprimer les variations de prix. Il est possible d'utiliser de même un indice spatial des prix, c'est-à-dire un moyen de comparer les prix entre deux pays. C'est la parité de pouvoir d'achat (PPA). En effet, les taux de change ne permettent pas de comparer les prix d'un pays à l'autre. Leurs variations sont en effet plus liées au commerce international et aux flux financiers qu'au niveau des prix. Au taux de change actuel, par exemple, une coupe de cheveux vaut moins d'un euro en Inde.

On définit donc une parité entre les deux monnaies liées à ce que l'on peut acheter. Combien de dollars faut-il pour s'acheter un hamburger aux Etats-Unis et combien faut-il d'euros pour s'en acheter un en Europe ? On peut donc définir une parité de pouvoir d'achat du hamburger entre l'Europe et les Etats-Unis. Il existe donc autant de parité de pouvoir d'achat que de produits. Il faut donc faire une moyenne pondérée de ces parités de pouvoir d'achat. Pour effectuer cette moyenne, on peut utiliser le poids dans le PIB de chaque produit ou un panier de consommation. Eurostat utilise un panier composé de 1000 produits de consommation finale des ménages et 300 produits de formation brute de capital fixe.

Les prix étant en général beaucoup moins élevés dans les pays pauvres, leur PIB est plus important lorsqu'il est mesuré en parité de pouvoir d'achat. Si l'on compare par exemple les 20% de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches et celle des 20% vivant dans les pays les plus pauvres. Le rapport du revenu des premiers et des derniers mesurés grâce aux taux de change valait 34 en 1970 et 70 en 1997. Mesuré grâce aux PPA, ce rapport valait 15 en 1970 et 13 en 1997. Les inégalités entre pays sont donc beaucoup moins criantes avec les PPA ce qui peut être une explication aux désintérets des média.

De même que pour les indices temporels de prix, les variations de la structure des prix et les variations de la structure de la consommation provoquent des aléas de mesure⁹⁷, les différences de structures de prix et de consommation entre les différents pays limitent les possibilités des PPA. En effet, comment peut-on espérer mesurer les prix de l'Inde grâce à un panier de consommation occidentale ?

Les PPA offrent un point de vue plus réaliste que les taux de change, mais ne sont pas une panacée gommant tous les artefacts de mesure.

⁹⁷ Le passage de 1995 à 2000 pour année de base des prix a modifié la valeur de la croissance mesurée par l'INSEE en 2004.

Annexe VI : Les services à la personne, une question de formation

Dans notre texte, nous avons affirmé qu'il était possible pour l'homme d'Etat d'utiliser les données de la consommation sectorielle et régionale dans le cadre d'une lutte contre le chômage : si l'on connaît les secteurs et zones dont la production va en s'accroissant, il est possible d'adapter, sur un plan macroéconomique, les formations et qualifications de la population active pour qu'elles correspondent aux évolutions du marché de l'emploi. Qu'en est-il en pratique de cette idée ?

1. L'enjeu est considérable

Le chômage net est *le nombre d'offres de force de travail non utilisé moins le nombre d'offres d'emploi qui ne sont pas pourvues*. Il y a donc chômage net s'il existe un reliquat de chômeurs une fois que toutes les offres d'emploi ont été pourvues, en négligeant les variables temporelles, et dans l'hypothèse où tous les chômeurs sont interchangeables. Cette dernière hypothèse n'est évidemment pas vraie, attendu que les profils recherchés, les expériences désirées, les secteurs d'activité et les bassins d'emploi ne correspondent pas nécessairement aux demandes d'emploi. Pour autant, si l'on raisonne de manière mathématique, on ne peut s'empêcher de rapprocher les chiffres suivants :

- nombre officiel de personnes sans emploi en France⁹⁸ = 2 775 000 en avril 2005⁹⁹, soit 10.2% de la population active.
- estimation du nombre d'offres disponibles à l'ANPE et non pourvues = 300 000¹⁰⁰.
- coût moyen annuel d'un chômeur¹⁰¹ = 22 000 €¹⁰²

Si on avait prescience de la structure du marché de l'emploi, on pourrait former de manière convenable un nombre adéquat de personnes dans le bon secteur professionnel, au bon niveau d'études. Il en résulterait donc, en théorie, une diminution d'un neuvième des demandeurs d'emploi, et pour la France, un gain net annuel de 6,6 milliards d'euros, soit un sixième du déficit annuel de la France, 45 milliards d'euros.

Même s'il s'agit d'une théorie, l'enjeu est suffisamment considérable pour que l'on pose le débat, d'autant plus que le chiffre ci-dessus est un minimum, puisque les deux parties du produit sont sous-évaluées (l'estimation du coût d'un chômeur ne comprend pas les primes de fin d'année, avantages de type gratuité des transports, exonérations d'impôts... et le nombre d'offres d'emploi disponibles à l'ANPE est inférieur au nombre réel : par exemple, une entreprise de maçonnerie qui aimerait recruter 20 maçons qualifiés, va commencer à passer une offre pour cinq et non pour vingt ; si cette offre n'est pas pourvue, l'entreprise n'en déposera pas d'autre, alors que le besoin reste très supérieur)

⁹⁸ Définition du BIT : personnes sans emploi, à la recherche effective d'un emploi et immédiatement disponibles.

⁹⁹ Source DARES/ANPE pour le Ministère de l'Emploi

¹⁰⁰ Chiffre officiel donné par François Fillon en 2004

¹⁰¹ Estimation basse tirée des diverses interventions de Jacques Chirac, recoupées avec les chiffres donnés par le passé par Mme Aubry, M de Robien et M. Fillon

¹⁰² 12 000 euros annuels en moyenne + 10 000 euros de cotisations sociales non versées.

2. Quels sont ces profils que l'on recherche ?

Si l'on accepte de rentrer dans cette discussion, il faut alors voir si l'on dispose des informations suivantes :

- Où se trouve le bassin d'emploi ?
- Sait-on quels secteurs économiques embauchent ?
- Combien de personnes sont concernées ?
- Quel est le niveau de diplôme recherché ?

Seule la question du niveau de diplôme vient s'ajouter à des questions très similaires à celles posées pour la consommation.

Pour connaître précisément les niveaux et les tendances de la consommation, nous avons exposé l'importance du Crédoc. La réponse aux trois premières questions posées plus haut est donnée, une fois encore, par le Crédoc, dans une étude conjointe avec les Assedic. Chaque année paraît l'étude *Besoin en main d'œuvre* qui expose, département par département et secteur par secteur, quelles entreprises comptent recruter combien de personnes à quel endroit.

On peut ainsi connaître – Table 11 - les métiers qui recruteront le plus en volume en 2005, ce qui donne une première vision du marché de l'emploi : sur ce volume de 586 000 personnes pour quinze types d'emploi, les cadres ne représentent que 8.6% ; que près d'un tiers d'entre elles sont non ou peu qualifiées (agent d'entretien, standardistes, caissiers, agent de sécurité...)

	Effectifs permanents à recruter en 2005	Effectifs principalement liés à une activité saisonnière	Ensemble
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel...)	35 230	59 245	94 475
Agents d'entretien	42 138	28 460	70 598
Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	12 688	57 245	70 133
Caissiers, employés de libre-service	21 196	26 288	47 485
Cuisiniers	15 381	19 378	34 759
Employés de maison et assistantes maternelles (y.c. aides à domicile)	26 013	7 127	33 140
Représentants, VRP	31 706	731	32 437
Agents et hôtesses d'accueil, standardistes	18 186	11 075	29 262
Secrétaires, assistantes	26 477	2 504	28 981
Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)	27 032	1 123	28 155
Maçons qualifiés	24 645	1 373	26 018
Vendeurs autres qu'en alimentation et équipement de la personne	15 872	8 055	23 927
Agents de gardiennage et de sécurité	15 482	7 478	22 961
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	22 302	333	22 635
Aides-soignants	18 120	3 380	21 500

Table 11: les quinze métiers qui recrutent le plus

On peut aussi connaître avec plus de précision les bassins d'emploi concernés – Figure 10 – par ce recrutement : la façade atlantique, par exemple, les Alpes, et ce qui est moins évident, l'Auvergne, la Champagne et le sud de la Lorraine sont des bassins qui recrutent plus que les autres.

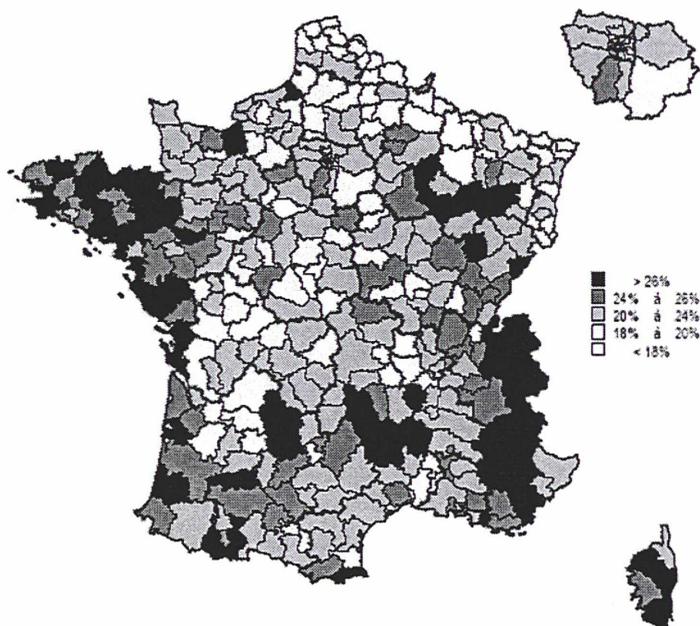


Figure 10 : Proportion des établissements déclarant des projets de recrutement

La réponse à la question du niveau d'embauche tout aussi simple à obtenir, par l'étude *les Anticipations des Entreprises pour 2005* de l'observatoire de l'ANPE. Par secteur d'activité, on sait ainsi à quoi devront ressembler grossièrement les profils des candidats : on apprend par la Figure 11 que le secteur de la construction a besoin massivement de manœuvres et non pas d'agents de maîtrise supérieurement formés.

Selon le secteur, les recrutements concerneraient des...

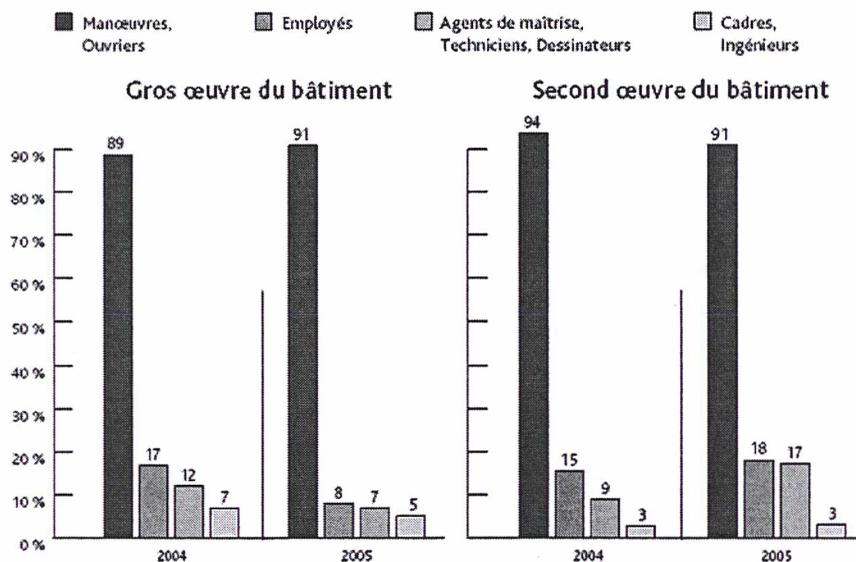


Figure 11 : Profils recherchés dans les métiers de la construction

Le gouvernement dispose donc à tout moment d'une cartographie par zone, par secteur et même par niveau de formation des offres futures d'emploi.

3. Y a-t-il adéquation entre les offres et les demandes d'emploi ?

Mieux encore, la seconde partie de l'étude *Besoin de main d'œuvre* du Crédoc et des Assedic pointe du doigt les métiers où les entreprises ont des difficultés à recruter – voir Table 12. Il suffit dès lors de comparer les chiffres qui sont donnés de part et d'autre pour constater un triple problème :

- Une inadéquation entre les généralistes et les spécialistes
- Une inadéquation sectorielle
- Une inadéquation de niveau

La première difficulté fait tous les ans l'objet d'études lors des résultats du baccalauréat : la proportion d'élèves dans les filières générales reste très majoritaire ; or il suffit de regarder les quinze métiers qui recrutent le plus – Table 11 – pour voir que plus de 60% des offres ne sont pas des débouchés de filières générales, mais professionnelles.

La deuxième difficulté se voit quand on compare les chiffres des tableaux 1 et 2 ci-dessus avec ceux donnés par l'observatoire de l'ANPE sur les secteurs choisis par les apprentis. En 2004, 46 000 apprentis vendeurs pour une enveloppe globale de 53 000 emplois proposés (or la vente est bien un secteur où les entreprises recrutent aussi des filières générales et pas seulement des apprentis !) ; 48 000 apprentis cuisiniers pour 35 000 projets d'embauche. A l'opposé, les apprentis chauffeurs routiers ne sont que 3 600 : il en faudrait 19 200 (Table 12). On recherche 26 000 maçons qualifiés, or on ne forme que 16 000 apprentis pour tous les métiers du gros œuvre du bâtiment. L'inadéquation est criante.

	Effectifs à recruter en 2005 (1)	% de cas difficiles à recruter
Maçons qualifiés	26 018	82%
Infirmiers, sages-femmes	11 914	75%
Ouvriers qualifiés des travaux publics (terrassement, béton...)	11 971	66%
Aides-soignants	21 500	64%
Cuisiniers	34 759	64%
Conducteurs routiers et grands routiers	19 260	60%
Représentants, VRP	32 437	58%
Ouvriers qualifiés de la mécanique (soudeurs, monteurs, mécaniciens, ajusteurs...)	11 868	58%
Employés de maison et assistantes maternelles (y.c. aides à domicile)	33 140	51%
Agents de gardiennage et de sécurité	22 961	50%

Table 12 : Les 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement

La troisième difficulté se voit lorsque l'on examine le niveau des personnes qui sortent des formations. Les chiffres de l'Observatoire de l'ANPE montrent quelle proportion d'ouvriers, d'employés, d'agents de maîtrise et de cadres seront embauchés par secteur d'activité. Or l'on constate que les ouvriers peu ou pas formés constituent presque 50% des projets de recrutement. Ce chiffre est à rapprocher de la part grandissante qu'occupent les niveaux de bac ou de BTS dans les filières professionnelles – chiffres de la DPD, le bureau de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'Education Nationale : de nombreux jeunes se retrouvent paradoxalement trop formés pour les emplois disponibles.

4. Est-il réellement possible d'adapter la demande à l'offre ?

Armé de ces constatations, l'homme d'Etat peut légitimement songer à agir pour adapter de meilleure manière les formations aux offres d'emploi, ce qui reviendrait à compenser la non interchangeabilité des chômeurs.

L'objection qui est souvent donnée alors vient de la variable temporelle. Entre le moment où un besoin criant de maçons qualifiés se fait sentir, par exemple, et le moment où des classes de jeunes maçons vont sortir des formations qualifiantes, s'écoule un laps de temps variable, mais peu compressible.

Entre l'acceptation d'ouverture d'une filière par une école ou une université, la définition des programmes, le recrutement et la formation des instructeurs, la définition d'un système d'évaluation, la validation du diplôme, la détermination des partenaires industriels, la latence pour que la formation attire des jeunes élèves et le temps de formation lui-même, ce sont entre cinq et sept années pleines qui s'écoulent. En bref, l'homme qui voudrait préconiser une intrication plus grande entre les besoins industriels et la formation serait voué à échouer puisqu'il aurait toujours cinq ans de retard sur le marché.

Mais est-ce bien vrai ? Oui, si l'on attend que le besoin soit criant pour réagir. Mais, attendu qu'il est possible, grâce aux données du Crédoc, de connaître quels secteurs sont en croissance ou en déclin, et ce à moyen ou long terme, on peut regagner en prospective ce que l'on perd en hystérésis.

5. Une volonté politique

Constatons tout d'abord que nous regardons un sujet explosif, puisqu'il mêle le chômage et la manière de contrôler les chômeurs, les différents types de contrats de travail, et l'Education Nationale via les formations, le statut et l'indépendance des universités...

Il s'agit sans doute de rétablir un organisme planificateur qui aurait vocation de prévoir la formation de la population active sur des périodes de cinq à dix ans, d'imposer des quotas d'entrée dans les filières « non productives » des universités, voire de passer à un enseignement supérieur payant, de placer des représentants des entreprises dans les conseils des universités, de soutenir un point de vue visant à diminuer le nombre de bacheliers généraux et incitant à une orientation précoce vers des filières professionnelles. L'homme d'Etat auquel nous nous adressons doit donc vouloir soulever des montagnes.

Il est indispensable de le faire afin que des initiatives excellentes, comme peut l'être l'incitation à recourir aux services à la personne, ne soient pas vides de sens : en effet, les chiffres de l'ANPE – Figure 12 – montrent que les services à la personne vont se recruter massivement dans le camp des ouvriers ou des employés, et très peu chez les cadres ou les techniciens. De fait, une femme de ménage, une personne chargée de faire des courses, un chauffeur de taxi, un aide-soignant dans une maison de retraite peuvent être qualifiés, mais il n'est pas forcément souhaitable qu'ils aillent obtenir un diplôme d'enseignement supérieur pour se voir proposer un emploi qu'ils jugeront, à raison, inférieur à leur niveau de compétence.

Selon le secteur, les recrutements concerneraient des...

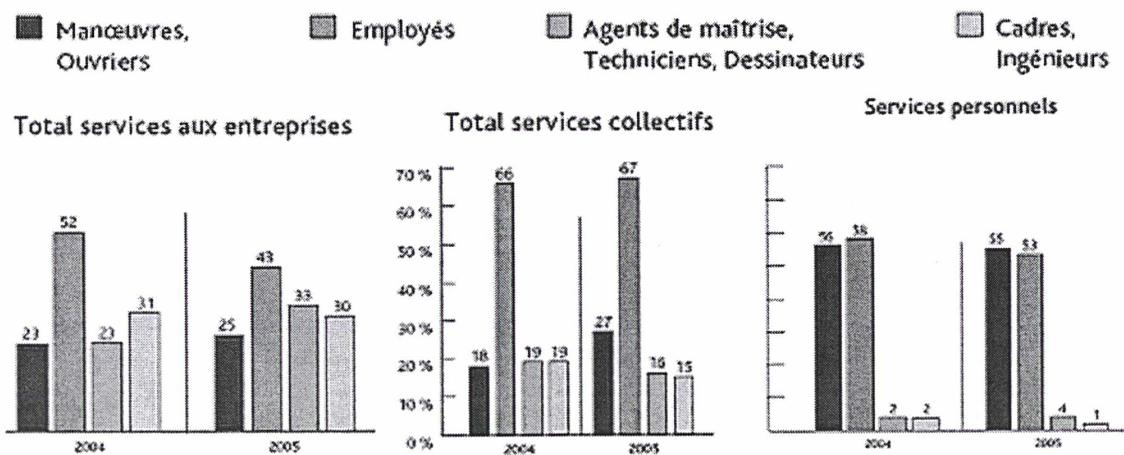
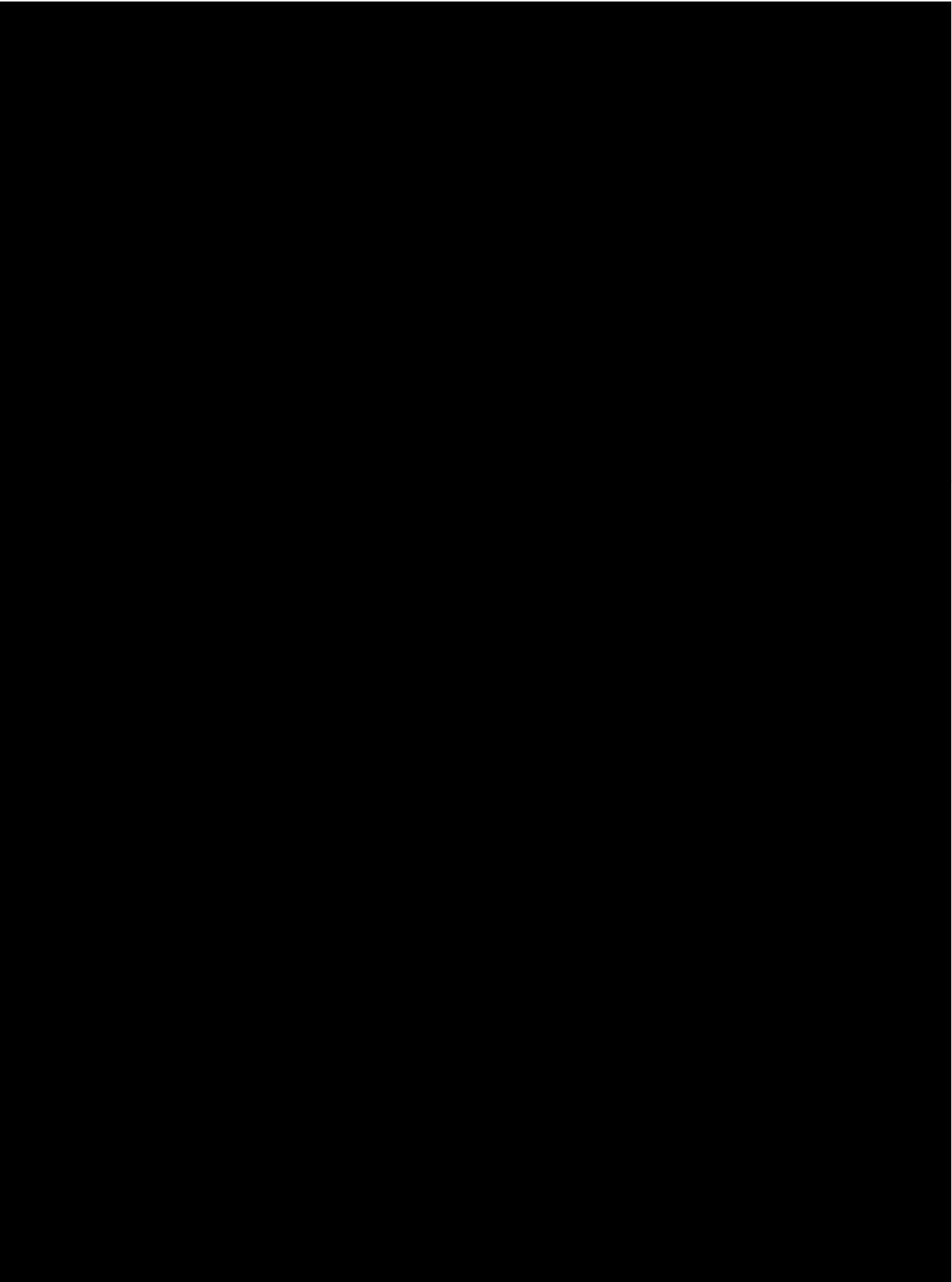


Figure 12 : Les embauches dans le monde des services



Annexe VIII : Les implications fiscales de la théorie

Au sein de l'Union Européenne, il est possible de circuler et de s'installer librement. Les personnes à fort revenus ont donc intérêt à aller s'installer dans les pays où l'impôt sur le revenu est le plus faible et où l'impôt sur la fortune est inexistant. Une entreprise voulant employer des personnes à fort potentiel aura donc aussi intérêt à s'installer dans les mêmes pays. Elle trouvera aussi son intérêt à ce que l'impôt sur les sociétés et les charges sur les salaires soient les plus faibles possibles. Les entreprises dynamiques qui pourvoient les emplois qualifiés ainsi que les personnes à revenus élevés dont les dépenses créent de nombreux emplois, qui sont deux catégories pouvant apporter un solution au chômage (emplois qualifiés et services à la personne) mettent donc en concurrence les pays qui essaient de réduire leur chômage. Les différents Etats vont donc devoir se faire concurrence sur leurs impôts directs.

Cette concurrence fiscale est déjà visible. La Figure 13 montre que l'Autriche concurrence déjà l'Allemagne sur le taux de l'impôt sur les sociétés. La Slovaquie et l'Estonie ont instauré une « flat tax », c'est-à-dire une taxe sur la valeur ajoutée, un impôt sur les sociétés et un impôt sur le revenu tous au même taux, respectivement de 19% et de 24%¹⁰³. L'introduction de cette taxe a accéléré les investissements étrangers en Slovaquie, et malgré un taux plus faible que le taux moyen précédent, les recettes fiscales ont augmenté. Pour compenser ses pertes fiscales, l'Allemagne penserait à augmenter son taux de TVA de 16% à 20%¹⁰⁴.

Il est donc possible de penser qu'à terme, les taux des différents impôts vont converger : l'impôt sur le revenu, la contribution sociale généralisée, l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, ou leurs équivalents, vers des niveaux assez faibles. La TVA prendra, quant à elle, plus d'importance.

L'importance grandissante de la TVA s'adapte très bien au développement d'un indicateur consommation. En effet, la TVA est proportionnelle à la consommation et est entièrement payée par le consommateur. De plus, c'est une taxe assez indolore. L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur la fortune peuvent être des repoussoirs pour l'installation dans un pays, mais la TVA n'intervient pas dans ce choix.

¹⁰³ The Economist, March 5th 2005

¹⁰⁴ dépêche AFP du 17 juin 2005

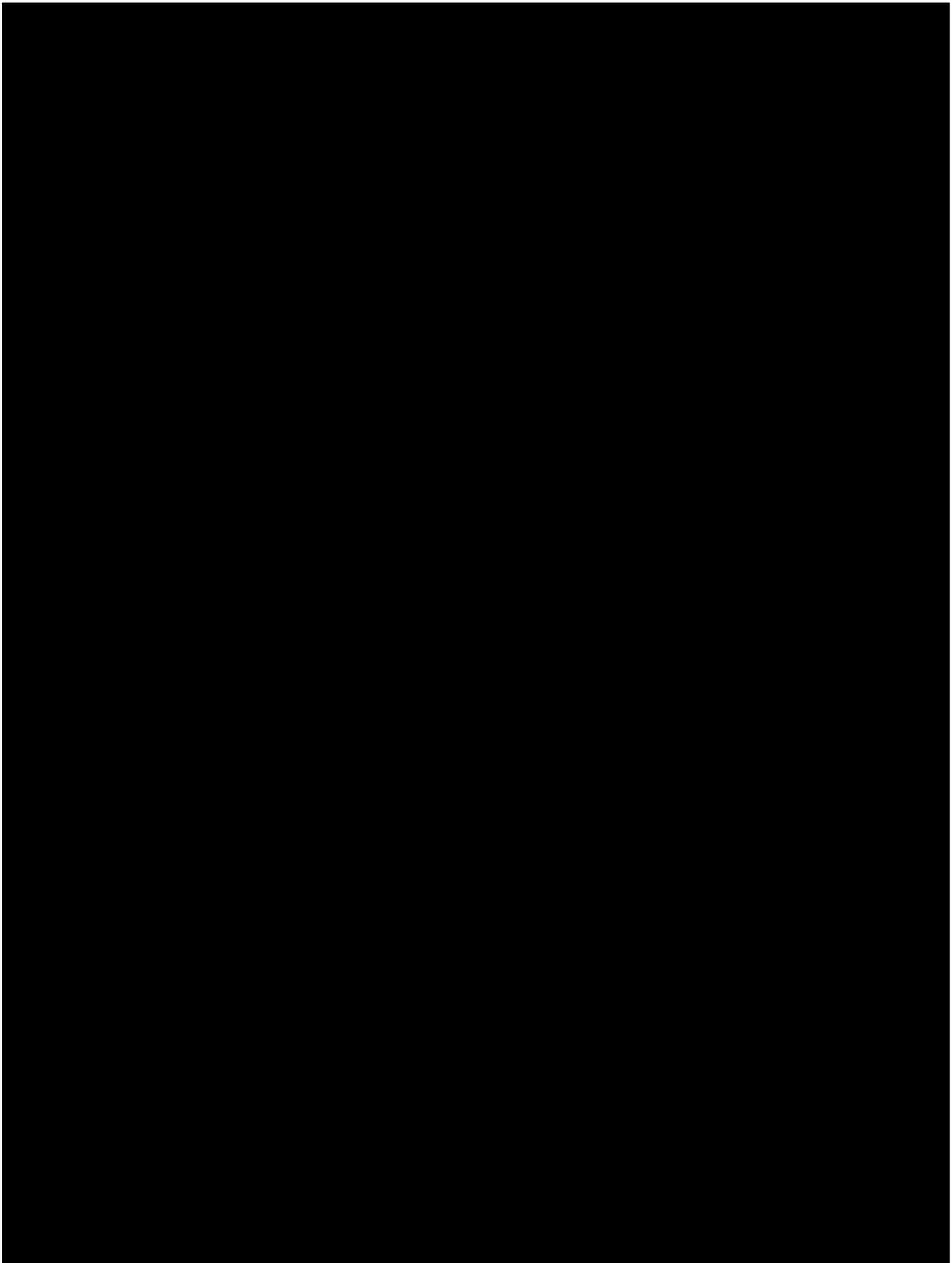


Table des illustrations

Figure 1 : La répartition des Fonds Structurels Européens de 2004 à 2006	6
Figure 2 : Consommation et redistribution.....	28
Figure 3 : part de l'industrie et des services dans le PIB français en volume (prix 1995).....	31
Figure 4 : part de l'industrie et des services dans la consommation française en volume (prix 1995)	31
Figure 5 : part de l'industrie et des services dans la consommation française (prix courants)	32
Figure 6 : Les trois effets explicatifs de la consommation	35
Figure 7 : L'allocation budgétaire des ménages, base 100 en 1995	36
Figure 8 : L'allocation des Fonds Structurels entre 1994 et 1999	50
Figure 9 : GDP vs. GPI aux Etats-Unis de 1950 à 2002	58
Figure 10 : Proportion des établissements déclarant des projets de recrutement	62
Figure 11 : Profils recherchés dans les métiers de la construction	62
Figure 12 : Les embauches dans le monde des services.....	65
Figure 13 : Concurrence fiscale entre l'Autriche et l'Allemagne, publicité publiée dans les magazines économiques internationaux	68

Table des tableaux

Table 1 : Quelques données européennes.....	7
Table 2 : Les PIB par département français.	9
Table 3 : Les balances des paiements de la zone euro.....	18
Table 4 : PIB/hab en \$PPA et IDH de quelques pays	24
Table 5 : Application du mode de calcul de l'IDH à un groupe de pays et classement des pays de l'Union Européenne à 15 (avant le 1er mai 2005)	25
Table 6 : Croissance du PIB et de la consommation en Europe en valeurs entre 1995 et 2002	33
Table 7 : PIB et consommation par habitant comparés à la moyenne de l'Union Européenne	33
Table 8 : Répartition indicative de l'allocation par Objectif et par pays (en millions d'Ecus 1994).....	51
Table 9 : Les différences entre Etats Américains	53
Table 10 : Balance commerciale entre les Etats-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux	55
Table 11 : les quinze métiers qui recrutent le plus	61
Table 12 : Les 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement.....	63